



M. DAHOU OULD KABLIA, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES :
«Les enseignants du Moyen-Orient ont pollué l'esprit de nos enfants»

Lire en page 5

BOUMERDÈS



Trois kamikazes éliminés par l'ANP à Thénia

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1331 Mercredi 27 juillet 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PAIEMENT DE RANÇONS À AQMI

LES MISES EN GARDE DE WASHINGTON

Lire en page 3



Le coordonnateur américain de la lutte contre le terrorisme au département d'Etat, Daniel Benjamin, a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à examiner de près la question de versement de rançons à l'organisation Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Au cours de son intervention, devant le comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU pour expliquer la stratégie américaine pour le contre-terrorisme, M. Benjamin a déclaré qu'«aucun groupe terroriste n'est aussi notoirement connu qu'AQMI en matière d'enlèvements contre rançons qui sont devenus l'une des sources principales des revenus pour les groupes liés à Al Qaïda».

ABONNEMENT INTERNET



30% de réduction pour la Police

Page 4

SUD-OUEST DU MAROC



78 morts dans le crash d'un avion des FAR

Page 24

DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE

L'optimisme de la représentante de l'UE

Page 5

Repères

1.145

enfants sont morts de rougeole, depuis janvier, en République démocratique du Congo où plus de trois millions d'enfants ont été vaccinés, a annoncé lundi dernier le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies à Kinshasa.

5,2

un séisme de magnitude 5,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré lundi dernier dans le nord-ouest de la Turquie. L'épicentre du séisme se situait dans la mer de Marmara.

2.288

litres de carburant ont été récupérés, lundi dernier, par la Gendarmerie nationale. 65 jerricans contenant 1.288 litres ont été saisis à Souk Ahras, alors que 50 autres jerricans contenant 1.000 litres d'essence ont été récupérés à Oum El Bouaghi.



33 accidents en une seule journée

Pas moins de 33 accidents de la circulation ont été enregistré, durant la journée du 25 juillet, par les éléments de la Gendarmerie nationale, à travers 16 wilayas du pays. Ces sinistres, dont 5 mortels et 28 corporels, ont engendré la mort de 7 personnes, des blessures à 104 autres, et des dégâts matériels importants à 46 moyens de locomotion impliqués. L'accident mortel le plus grave a été constaté dans la localité de Boukhelifa à Béjaïa où il a été enregistré le décès de 2 personnes et 1 blessé. A Labiodh Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh, un autre accident mortel s'est produit occasionnant le décès d'1 personne et des blessures à 24 autres.

Il a atteint 5.038 mètres de profondeur !



Un submersible chinois, avec 3 personnes à son bord, a atteint une profondeur de 5.038,5 mètres lors d'un test de plongée mené hier dans l'océan Pacifique. Le submersible « Jiaolong » a commencé son test de plongée hier à 3h38 dans une zone internationale de l'océan Pacifique. Cette descente veut dire que le submersible « Jiaolong » pourrait atteindre 70% des fonds marins du monde. Le submersible a prévu de mener un test de plongée pour atteindre une profondeur de 7.000 mètres en 2012. Le submersible habité, du nom d'un dragon de la mer légendaire, a effectué, jeudi dernier, une prolongée à 4.027 mètres. Il a effectué au total 17 descentes dans la mer de Chine méridionale du 31 mai au 18 juillet 2010, en atteignant au maximum 3 759 mètres de profondeur. La Chine, avec son projet de « Jiaolong » initié en 2002, est le cinquième pays du monde à franchir la barre des 3.500 mètres sous la surface de la mer pour des missions habitées, après les Etats-Unis, la France, la Russie et le Japon.

Non madame !

A la question posée de savoir s'il est question de remplacer l'actrice Byouna, dans la nouvelle grille de Nessma TV, la comédienne algérienne Souad Sebki a lancé un « Non Madame ! » sans laisser le temps à la journaliste de terminer sa question. Venue assister à la présentation du programme ramadhan de la chaîne télévisée tunisienne, Mme Sebki était visiblement gênée. Souad Sebki devrait-elle être plus diplomate ? « Oui Madame ! ».



Réduire l'immigration professionnelle à tout prix !



La France s'illustre une fois de plus dans la politique restrictive de l'immigration. Après avoir fixé en avril dernier l'objectif de diminuer de moitié le nombre de permis de travail en France, voilà que les ministères de l'Intérieur et du Travail ont décidé de réduire la liste des métiers aux non Européens. Cette liste devrait passer en 2013. c'est dans les secteurs du bâtiment et de l'informatique que cette coupe sera réalisée. Le nombre des métiers devrait passer de 30 à 15. Ainsi la réduction de l'immigration professionnelle en France deviendra effective au plus grand bonheur du ministre de l'Intérieur duquel c'était le plus grand souhait. Dans le même sillage, il a pris un train de mesures pour donner un tour de vis supplémentaire aux autorisations de travail délivrées aux étrangers désireux de s'installer en France. Après une réunion à huis clos des préfets, il leur a fait parvenir une circulaire, cosignée par le ministre du Travail, Xavier Bertrand, prônant "une approche qualitative et sélective" et les conditions pour obtenir un laissez-passer sont d'autant plus draconiennes que l'emploi est peu qualifié.

Il doit payer... zéro euro



Il a reçu une mise en demeure, qui lui demande de payer une facture de... zéro euro ! S'il refuse, son électricité pourrait être coupée. Pourtant il paye ses factures régulièrement, mais « la dernière fois, la facture est arrivée en notre absence. Nous avons tardé pour la régler. Mais nous avons quand même envoyé notre chèque ». Il envisage plusieurs possibilités : « On a plusieurs solutions. Soit attendre et voir si EDF va jusqu'au bout et envoie un agent nous couper l'électricité. Seulement, cela risque bien de nous coûter cher. On peut aussi envoyer un chèque de zéro euro, mais c'est un peu violent de devoir payer un timbre... c'est vraiment aberrant ! ». Heureusement qu'il a quelques jours pour se décider !

Dixit



Ould Abbès :

«La vigilance doit être de mise, il est clair que la longueur de la journée de jeûne, exacerbée par la période de grandes chaleurs, ne peut qu'influer sur les malades chroniques, les femmes enceintes ainsi que sur les personnes âgées, lesquels se voient exposés au risque de déshydratation.»

LUTTE ANTITERRORISTE

Washington appelle à examiner le versement de rançons

Le coordonnateur américain pour la lutte contre le terrorisme au département d'Etat, Daniel Benjamin, a appelé le Conseil de sécurité de l'Onu à examiner de près la question de versement de rançons à Al Qaïda au Maghreb islamique.

PAR AHMED BOUARABA

Au cours de son intervention devant le comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'Onu pour expliquer la stratégie américaine pour le contre-terrorisme, M. Benjamin a déclaré qu'« aucun groupe terroriste n'est aussi notoirement connu qu'AQMI en matière d'enlèvements contre rançons qui sont devenus l'une des sources principales des revenus pour les groupes liés à Al Qaïda ». Il a, dans ce sens, souligné que les Etats-Unis « encouragent vivement le comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité à se concentrer davantage sur cet aspect de la menace terroriste, qui s'étend au-delà de l'AQMI ». Le patron du contre-terrorisme au département d'Etat a, par ailleurs, considéré que « l'importance de situer les efforts américains contre le terrorisme dans un large cadre des politiques étrangère et



Daniel Benjamin.

sécuritaire, est soulignée par les transformations qui se déroulent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, dont le plein impact, y compris pour nos efforts contre le terrorisme, est en train de prendre forme ». Estimant que ces bouleversements politiques à travers les pays de la région Moyen Orient- Afrique du Nord sont prometteurs en matière de démocratie, M. Benjamin a, toutefois, prévenu que « certains dangers ne peuvent être ignorés ». En effet, a-t-il expliqué, « ces agitations politiques ont distraité les services de sécurité dans un certain nombre de pays ». Il a, sur ce dernier point, exprimé sa « préoccupation à la fois pour le transit des terroristes à la lumière de l'instabilité en Libye, et

à la menace posée par la circulation des armes qui étaient auparavant sous contrôle du gouvernement libyen ». Sans doute, a-t-il mis en garde le comité onusien de contre-terrorisme, « les groupes terroristes seront tentés d'exploiter la situation pour commettre des actes de conspiration », et d'ajouter que les Etats-Unis « savent que ces crises politiques à travers les pays de la région ont attiré l'attention d'Al Qaïda qui cherche à s'y insinuer ». « Les conspirations terroristes pourraient avoir des implications perturbatrices significatives pour les Etats qui font face aux défis et à des transitions démocratiques difficiles ».

L'Algérie : un élément essentiel dans la stratégie américaine

La Maison-Blanche avait dévoilé, en juin dernier, la nouvelle stratégie américaine antiterrorisme dans laquelle elle souligne que la lutte contre l'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique figure parmi ses principaux objectifs. Denommée « Stratégie nationale pour le contre-terrorisme », ce dispositif formalise la démarche que le président Obama et son administration ont poursuivi et adapté durant les deux der-

nières années pour « prévenir les attaques terroristes et porter des coups dévastateurs à Al Qaïda ». Notons que cette stratégie de contre-terrorisme « fait partie d'une stratégie plus large de la sécurité nationale définie par le président Barack Obama, qui vise à faire progresser nos intérêts de sécurité ». Selon la présidence américaine, « le principal centre d'attention de cette stratégie de contre-terrorisme est le réseau qui constitue la menace la plus directe et la plus considérable aux Etats-Unis : Al Qaïda, ses filiales et ses adhérents ». Citant AQMI, le document-cadre de la Maison-Blanche, signé par le président Obama, note que cette organisation « a ses racines en Algérie, mais a déplacé ces dernières années son centre de gravité vers le Sud, où elle a trouvé refuge au nord du Mali et exploite les capacités limitées en contre-terrorisme des pays qui sont en ligne de front du Sahel ». A partir de cette base, poursuit-elle, « il a formé des combattants d'autres alliés telles que l'organisation basée au Nigeria -Boko Haram- et il cherche sans doute à exploiter l'instabilité en Afrique du Nord pour s'étendre et accéder aux armes et à des recrues ». « Le groupe a attaqué des citoyens et des intérêts américains et occidentaux, après avoir tué un Américain à Nouakchott en 2009 et ciblé d'autres Américains et des installations dans la région », note-t-elle. La stratégie américaine de contre-terrorisme précise aussi que les Etats-Unis « vont également chercher à renforcer les efforts de coopération régionale contre l'AQMI, en particulier entre l'Algérie et les pays du Sahel (Mauritanie, Mali et Niger) comme un élément essentiel dans une stratégie axée sur la perturbation d'un groupe hautement adaptable et mobile qui exploite les lacunes dans la sécurité régionale et la gouvernance ». Notons enfin que le dispositif relatif à cette stratégie américaine de lutte contre le terrorisme porte notamment sur les menaces, les principes qui guident les actions antiterroristes, les objectifs et les centres d'intérêts par région où sont implantées Al Qaïda et ses diverses ramifications à travers le monde. **A. B.**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE «WOMEN 2 WOMEN»

13 jeunes Algériennes aux Etats-Unis

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Une délégation, composée de 13 jeunes Algériennes, s'est envolée hier à destination de Boston, dans le Massachusetts aux Etats-Unis. Ces jeunes filles dont la catégorie d'âge varie de 15 à 19 ans participeront à la prestigieuse conférence internationale «Women 2 Women», qui se tient du 26 juillet au 3 août 2011. Les jeunes déléguées algériennes ont été sélectionnées grâce au programme Access, de l'ambassade américaine en Algérie, regroupant ainsi 13 écoles de langue anglaise à travers le pays. Elles sont accompagnées, a-t-on indiqué, hier, auprès de l'ambassade US à Alger, d'un chaperon, une enseignante d'anglais. Les critères de sélection ont porté notamment sur les capacités de leadership, l'intérêt porté au travail communautaire et un bon niveau en anglais.

«Women 2 Women» est une conférence qui regroupe des jeunes femmes (15-19 ans) de différents pays du monde. L'objectif de cette rencontre vise à créer un réseau regroupant ces jeunes femmes à travers lequel, elles pourront débattre des questions liées à leur quotidien, aux actions à entreprendre, notamment dans le cadre de la formation au leadership.

Les déléguées des pays se rencontrent et échangent des opinions et points de vue sur comment briser les barrières et obstacles qui se dressent sur leur chemin et favoriser la tolérance et la confiance, explique-t-on. «Il y a une conscience croissante du rôle crucial que les femmes et les filles jouent dans la

promotion de la paix et le développement», peut-on lire, à ce propos, dans le site dédié à la conférence. « La recherche montre que les familles, les communautés et les nations prospèrent lorsque les filles ont la possibilité de participer pleinement à tous les aspects de la société », soutient-on de même source. De plus, le programme W2W, lit-on, aide à « la construction d'un réseau de jeunes femmes prometteuses (15-19 ans) du monde entier, les engage dans des questions qui définissent leur vie, et leur fournit les outils, les relations et les possibilités nécessaires pour diriger ». Par ailleurs, l'organisme, affirme, que « dans un monde d'hostilité et la peur croissante entre l'Orient et l'Occident, la responsabilisation des jeunes, en particulier les femmes, avec des outils de leadership et de sensibilisation à la culture est une étape essentielle vers la construction d'un avenir plus juste et plus équitable pour la communauté mondiale ».

Durant les six dernières années, «Women 2 Women» a permis de former pas moins de 500 jeunes femmes, venues de 34 pays, aux principes de leadership. Ce programme a été lancé par une organisation à but non lucratif, Empower Peace, créée en 2003 et vouée à combler les vides culturels et communicationnels entre les jeunes du monde entier. Cet organisme a pour autre objectif de relier les jeunes dans les Etats-Unis et le monde arabe et musulman. A préciser que la conférence, en question, a pour partenaire des institutions prestigieuses telle que l'université d'Harvard.

Sous la Plume

Le raid US

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le versement de rançons aux terroristes d'Aqmi commence à inquiéter Washington. En appelant le Conseil de sécurité à se pencher davantage sur la question du paiement de rançons aux organisations terroristes, les Etats-Unis renforcent les efforts de l'Algérie dans le cadre de la lutte antiterroriste. Ils condamnent de là même le financement d'Aqmi à travers les rançons, en contrepartie de la libération de détenus, dont la majorité sont des Français ces dernières années. L'Algérie est pionnière en matière de criminalisation du rançonnement des prises d'otages. Elle en a fait un cheval de bataille, au moment où des pays européens renflouaient les caisses de la nébuleuse terroriste pour faire libérer leurs ressortissants. La sortie de Washington, loin de constituer un revirement, s'apparente à un appui à Alger

« La sortie de Washington, loin de constituer un revirement, s'apparente à un appui à Alger dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le terrorisme. »

dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, les grosses fuites d'armes des mains des rebelles libyens qui atterrissent directement dans les bases arrières d'Aqmi, achetées grâce à l'argent des rançons, dénoncées de prime abord par l'Algérie, nourrissent les craintes des Etats-Unis. Là aussi la nuance est de taille après la grosse révélation faite par un canard français sur le parachutage d'armes lourdes au profit des Insurgés par la France, en plus du prétendu un bateau plein d'armes qui aurait pris la mer à Jijel pour se porter à la rescousse des forces loyales de Kadhafi. Nous serons tentés d'avancer que l'axe Alger-Washington se renforce, de plus en plus, au détriment de l'Europe et de la France en particulier, n'étaient-ce la confusion et le jeu trouble auxquels s'adonnent les Occidentaux en Libye qui faussent la donne. C'est dire tout l'imbricatio qui caractérise la question, les lendemains étant obscurs et imprévisibles.

ABONNEMENT INTERNET

30% de réduction pour la Police

Un protocole d'accord entre la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et Algérie Télécom a été signé hier à Alger portant sur la réduction de 30% de l'abonnement Internet au profit des fonctionnaires de la Sûreté nationale. L'accord a été signé par le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel et le directeur général du groupe Algérie Telecom (AT), Mohamed Debouze. Cet accord prévoit une réduction de l'abonnement Internet au profit des fonctionnaires de la Sûreté nationale, policiers et agents assimilés ainsi que les ayants droit ascendants et latéraux. Ces réductions s'appliquent aux précédents abonnements. Selon la DGSN, cet accord contribuera à «doter les fonctionnaires de la Sûreté nationale de connaissances culturelles et scientifiques et à les hisser au niveau des nouvelles technologies de l'information et de la communication ce qui influera positivement sur le niveau professionnel des différents rangs des forces de police». De son côté, M. Debouze a, dans une brève allocution, indiqué que «malgré l'augmentation du nombre d'abonnés à Internet (ADSL) ce qui a été réalisé jusque-là demeure en deçà de nos ambitions». Les grandes instances et institutions en Algérie, a-t-il dit, ont entamé la mise à jour de leur réseau en coordination avec Algérie Telecom, une opération qui requiert la formation des ressources humaines de ces institutions. S'agissant du volet relatif aux fibres optiques, le directeur général d'AT a précisé que cette technique a buté en Algérie sur des obstacles, du fait des travaux en cours dans le pays tels ceux du métro et du tramway qui détériorent les lignes de connexion dans les zones urbaines influant négativement sur les prestations. Pour ce qui est dudit protocole d'accord, il est utile de rappeler que depuis l'installation d'Abdelghani Hamel à la tête de la DGSN, le 7 juillet 2010, 34 accords ont été signés avec différents établissements concernant notamment le transport, le secteur de la santé et celui des assurances ainsi que la communication. En outre, 18.000 logements ont été distribués dont 10.000 LSP (Logements sociaux participatifs).

A. B.

EAU POTABLE

Nette amélioration dans la distribution

La dotation en eau quotidienne par habitant «est en constante amélioration puisqu'elle a culminé cette année à un ratio moyen de 168 litres/jour par habitant», des propos tenus récemment sur les ondes de la Radio nationale par le ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal.

PAR RAYAN NASSIM

C'est dire que l'alimentation en eau potable s'est considérablement améliorée en Algérie depuis ces dix dernières années, avec à la clé une consommation quotidienne et par habitant de presque 170 litres en moyenne, alors que la «qualité du service» est devenue l'autre priorité des responsables du secteur.

La fréquence de distribution moyenne au quotidien est passée à 70%. La consommation moyenne d'eau potable par individu atteindra 185 litres/jour à l'horizon 2025 contre 170 litres actuellement et 90 litres dans les années 1990, avait déclaré le ministre. Avec une politique d'investissements «tous azimuts» notamment dans le secteur de l'hydraulique menée par les pouvoirs publics, l'Algérie disposera de 96 barrages à l'horizon 2016 qui totaliseront une capacité globale de stockage de 9 milliards de mètres cubes (m³) d'eau. Actuellement, 65 barrages



sont en exploitation en Algérie pour une capacité nationale de quelque 7 milliards de m³ contre 44 barrages (3,3 milliards m³) en 1999.

Ce nombre sera ainsi porté à 96 barrages à la faveur de la construction d'une trentaine d'autres infrastructures de différentes tailles, dont certains barrages ont été déjà lancés et leur taux de réalisation très avancé, selon des responsables du secteur.

En fait, l'Algérie a largement dépassé les critères établis par la Banque mondiale en matière d'accès à l'eau potable avec un taux national de raccordement de plus de 93%.

Enfin, le mégaprojet d'AEP de la ville de Tamanrasset à partir de Aïn Salah, sur plus de 800 km dans le Hoggar, est un repère incontournable quant à la volonté des

pouvoirs publics de solutionner durablement la question de l'eau en Algérie.

R. N.

Un taux de remplissage des barrages satisfaisant

70,68% c'est le taux de remplissage des barrages à travers le territoire national. Une information communiquée par les services du ministère de l'Hydraulique et de la recherche en eau.

La réserve nationale en eau s'affiche en hausse lors de cette période de forte consommation comparée à la même période de l'année 2010 où elle avait atteint 3,75 milliards de M³ précise la même source.

Les 13 barrages de la région ouest ont atteint un taux de remplissage global de 55%, alors que les 17 barrages de la région du Cheliff sont pleins à 56,50%.

La région Centre avec ses 12 barrages a enregistré un taux de remplissage assez important de 78,5%.

Le barrage de Keddara, qui alimente la capitale et sa périphérie, est rempli à 97,5%, Taksebt (93%), Tichihaf Bejaia (97%) et Koudiet Asserdoun, 2^e plus grand barrage du pays (52%), selon la même source.

Les 23 barrages de l'Est ont atteint un niveau global de remplissage de 84,60%. Le plus grand barrage algérien, celui de Beni Haroun (960 millions de M³), qui alimente six wilayas de cette région est rempli actuellement à 88%.

R. N.

L'UE accorde 30 millions d'euros pour l'assainissement de l'eau

L'Union européenne va contribuer à hauteur de 30 millions d'euros (3 milliards de dinars) au financement du programme algérien d'assainissement de l'eau (EAU II) à travers une convention signée mardi à Alger entre les deux parties. D'un montant de près de 4 milliards de dinars, le programme «EAU II» sera financé à hauteur de 75% par ce don européen avec une contribution du gouvernement algérien de 1 milliard de dinars. Les documents relatifs à cette convention ont été signés pour la partie algérienne par les secrétaires généraux des ministères des Finances et des Ressources en Eau, respectivement MM. Miloud Boutabba et Zidane Merrah et pour la partie européenne, M^{me} Laura Baeza, ambassadrice de l'UE en Algérie. Ce programme d'appui au secteur de l'eau sera mis en œuvre pour la période 2011-2014 pour atteindre les objectifs de la réforme sectorielle, a précisé M. Merrah avant la signature de cette convention. Le même programme poursuivra le développement de certains objectifs du programme «EAU I» que l'UE avait déjà financé à hauteur de 20 millions d'euros.

APS

CANICULE, FLAMBÉE DE LA MERCURIALE, CONTESTATION SOCIALE...

Difficile sera le Ramadhan

Les Algériens s'apprentent à recevoir le mois sacré de Ramadhan avec allégresse mais non sans appréhensions. Si ce mois rime avec piété, solidarité et entraide, il n'en demeure pas moins qu'il coïncide avec une période assez cruciale qui rime également avec spéculation, flambée des prix des produits de consommation sur les marchés, en plus qu'il survient en pleine saison des grandes chaleurs marquée par des mouvements de contestation sociale dans plusieurs secteurs. En dépit des garanties émises par les autorités, à l'instar des assurances des ministres de la Solidarité nationale, du Commerce et de l'Agriculture, les craintes des Algériens ne s'estompent pas pour autant, au vu de la réalité du terrain, faite

de spéculation et de pénurie de certains produits. Le mois sacré de cette année a écourté les vacances de plusieurs familles, contraintes de plier bagages et retourner dans leurs foyers passer le Ramadhan. Les grosses chaleurs font craindre le pire, en cas de canicule. La semaine suffocante du début juillet reste dans les mémoires avec son lot de désagréments et de dangers. En effet, le risque de déshydratation et autres impacts nocifs sur la santé qui pourraient être provoqués par le jeûne et la chaleur, est très élevé.

Conscient de ce danger, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a prévu de mettre en place un «Centre de recherche sur effets du jeûne», afin de prévenir et de sensibiliser les

jeûneurs sur les mesures à entreprendre lors de ce mois sacré. Cette même canicule qui, rappelons-le, a provoqué un tollé général dans plusieurs wilayas à cause de coupures intempestives de l'électricité, risque d'alimenter la colère citoyenne comme c'était le cas dans les wilayas d'El-Oued et de Biskra entre autres théâtres de graves émeutes.

En plus des désagréments causés aux personnes privées de climatisation par ces grandes chaleurs, les perturbations électriques menacent les commerçants et par ricochet les consommateurs qui se livrent à tous les caprices et fantaisies en ce mois sacré. D'ailleurs, les artisans boulangers déplorent de grosses pertes et préviennent d'une pénurie de pain en ce mois de

Ramadhan si la situation venait à perdurer. Néanmoins, les pouvoirs publics ont pris une panoplie de mesures susceptibles de garantir un mois sans beaucoup de soucis pour le commun des Algériens.

Il s'agit d'inonder le marché par toutes sortes de marchandises, notamment les plus prisées en ce mois afin de contrecarrer la spéculation et l'inflation. Aussi le gouvernement a-t-il instruit les responsables locaux de prendre en charge les besoins des citoyens à tous les niveaux, en procédant au versement des arriérés de salaires et autres indemnités aux fonctionnaires durant ces jours-ci, de même que les opérations de solidarité davantage renforcées.

M. C.

DAHOU OULD KABLIA MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

«Les enseignants du Moyen-Orient ont pollué l'esprit de nos enfants»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia, a affirmé lundi qu'il considère comme «subjectifs et intellectuellement malhonnêtes» les écrits de certains généraux et «nostalgiques» de l'Algérie française qui «pensent qu'ils pouvaient gagner la guerre et que c'est De Gaulle qui a cédé, alors que l'armée française avait triomphé du FLN. A ceux-là, je dis qu'aucune force matérielle ne peut triompher, dès lors qu'elle est portée par un peuple».

PAR INES AMROUDE

Intervenant sur les ondes de *Radio France Culture*, dans le cadre de la série d'émissions radiophoniques portant sur le thème de l'Algérie, intitulées «La grande traversée : Algérie 1961 à la croisée des chemins» qui a



M. Ould Kablia : «J'aurais pu haïr la France...»

fait appel aux témoignages d'anciens acteurs de la guerre de libération nationale tant en Algérie qu'en France et que la chaîne diffuse du 25 au 29 juillet, le ministre est revenu sur plusieurs pans qui continuent malheureusement d'entacher les relations entre l'Algérie et la France coloniale.

«Les Français, a-t-il ajouté, ont raté 130 ans de présence en Algérie pour changer le peuple algérien. L'intégrer et tenter de faire de lui un vrai Français n'a pas été le cas. Au contraire, ils ont accéléré le divorce en faisant des Algériens des citoyens de seconde zone», a-t-il affirmé. Le ministre a poursuivi que «même si l'intention avait existé, il aurait été difficile de mixer deux peuples et

deux religions différents, on le voit dans tant de pays. «Je considère, pour ma part, a-t-il ajouté, que la page est tout à fait tournée. J'aurais pu avoir des raisons de haïr la France puisque je l'ai combattue et nous avons été cinq à combattre la France dans notre famille, dont deux sont morts les armes à la main et je n'en tiens pas rigueur. C'était notre choix», a-t-il encore révélé, rapporte l'APS.

Pour lui «c'était un risque qu'il fallait prendre. Nous l'avons pris. Je ne regrette rien et je suis fier d'avoir fait ce que j'ai fait». Interrogé sur les messages qu'il souhaite transmettre aux générations de demain, M. Ould Kablia, également président de

l'Association du MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales, durant la guerre de libération) a fait part de son «regret» que des liens «n'aient pas été tissés pendant ces 50 années qui ont suivi l'indépendance» entre les deux générations.

De son point de vue, «les jeunes algériens ont eu des formations différentes, teintées d'arabisme et de religion. Nous avons eu la malchance d'avoir une génération d'enseignants venant du Moyen-Orient qui ont pollué l'esprit de nos enfants et nous en subissons les conséquences avec ces courants religieux étrangers à nos traditions», a-t-il ajouté.

Témoignant en sa qualité d'ancien responsable du bureau des questions militaires dans la direction de la documentation et du renseignement (DDR) du MALG, M. Ould Kablia a, par ailleurs, longuement abordé les points essentiels sur lesquels ont achoppé les négociations d'Evian entre l'Algérie et la France et qui devaient aboutir sur l'indépendance du pays.

«De Gaulle est venu aux négociations avec une idée qui est celle que, grâce à son aura, il était capable d'amener les dirigeants algériens à résipiscence et tenter de discuter une sortie honorable qu'il imaginait être la troisième». Mais, a-t-il poursuivi : «De Gaulle s'est trouvé confronté à trois écueils dont le plus essentiel est que l'ALN avait pris des engagements dès le 1^{er} novembre 1954 de ne cesser le combat que s'il y avait le préalable de l'indépendance».

I. A.

DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE

L'optimisme de la représentante de l'UE

PAR RAYAN NASSIM

Le chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, M^{me} Laura Baeza, s'est dit, hier, «optimiste» quant à l'aboutissement des négociations algéro-européennes sur le démantèlement tarifaire.

«Nous sommes tout près de la fin des négociations et nous sommes assez optimistes quant à leur aboutissement», a déclaré M^{me} Baeza à l'APS en marge de la signature d'une convention de financement algéro-européenne dans le domaine des ressources en eau. Selon l'ambassadrice, les discussions concernant la liste de 1.740 produits industriels sur lesquels butent actuellement les négociations, nécessitent «un travail compliqué et laborieux». Elle a expliqué que la partie, qui veut reporter ce démantèlement, doit en vertu de l'accord d'association démontrer qu'il porte préjudice à sa production industrielle. «C'est pour cette raison que ça avance (les négociations) petit à petit, car à chaque fois il faut démontrer produit par produit» ces préjudices, a-t-elle dit. M^{me} Baeza a refusé, cependant, de centrer l'accord

d'association sur son aspect démantèlement tarifaire, estimant que «beaucoup de choses ont été réalisées» en matière de coopération entre l'Algérie et l'UE.

«Il faut penser que l'accord d'association est beaucoup plus que le démantèlement tarifaire, je ne sais pas pourquoi on focalise sur cet aspect, je pense que c'est parce que nous avons tous une tendance naturelle à regarder ce qui ne marche pas mais nous ne regardons jamais ce qui marche, qui est plus important», a-t-elle affirmé. Pour elle, «ce qui ne marche pas est un petit détail (le démantèlement tarifaire) de la mise en œuvre de l'accord d'association». Jusqu'à présent, Alger et Bruxelles ont déjà tenu six rounds de négociations durant lesquels ils sont parvenus à un accord sur 36 contingents agricoles à épargner du démantèlement tarifaire. Les deux parties prévoient de se revoir au début du mois de septembre pour un septième round dans l'espoir de parvenir à un accord sur les produits industriels. L'accord d'association, entré en vigueur en 2005, prévoit un démantèlement graduel de deux listes de produits européens à l'importation en Algérie, dont

l'une sera complètement démantelée en 2012 et la deuxième en 2020. Mais l'Algérie avait demandé, fin 2010, de reporter à 2020 ce démantèlement en vertu d'une clause de l'accord qui lui donne la possibilité de décaler de trois années la mise en place de la zone de libre échange algéro-européenne afin de protéger son économie, déjà affectée par des échanges commerciaux déséquilibrés avec cet espace commercial.

Un avis qui n'est pas partagé par M^{me} Baeza qui estime que «les produits européens importés en Algérie sont des produits de qualité arrivant cher sur le marché algérien et qui ne sont donc pas compétitifs avec les produits algériens ou ceux fabriqués en Asie ou en Turquie». Selon elle, l'essentiel de la concurrence, imposée aux produits algériens, provient des produits importés des pays comme l'Egypte, la Turquie et surtout d'Asie. La mise en œuvre de l'accord d'association a entraîné un creusement du déficit commercial hors-hydrocarbures de l'Algérie avec l'UE, selon une étude réalisée par le programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A). Pour illustrer

ce déséquilibre dans les échanges commerciaux entre Alger et Bruxelles, le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Chérif Zaâf, avait affirmé que «pour 1 dollar exporté vers l'UE, l'Algérie en importe pour 20 dollars».

R. N.

OTAGES DU MV BLIDA Al Islah appelle le gouvernement à intervenir

Le mouvement Al Islah dit regretter l'absence d'une quelconque réaction des autorités algériennes face à ce que vivent les 17 marins algériens du navire «MV Blida», otages de pirates somaliens depuis plus de 7 mois. Dans un communiqué, le Mouvement a déploré le silence, notamment du ministère des Affaires étrangères face, dit-il, «aux cris de leurs familles qui ne trouvent aucun écho». Et d'ajouter : «Oublier ces Algériens est considéré comme une atteinte au pays et à sa diplomatie connue par son niveau et action». Face à cette situation, le Mouvement met en garde. Il a, de ce fait, rappelé que «le devoir et la dimension humaine exigent des institutions de l'Etat algérien de s'intéresser à ces marins qui risquent le danger de mort, de kidnapping et de disparition».

A ce propos, soutient Al Islah, «le ministère des Affaires étrangères est responsable directement de ce qui arrive à ces Algériens otages, et auxquels aucun intérêt n'est porté».

LUTTE CONTRE LES CONTREFACTEURS

Plus de 205.000 DA récupérés

Plus de 205 faux billets en coupures de 1.000 dinars ont été récupérés, lundi dernier, par les gendarmes de la compagnie de Ghazaouet, dans la wilaya de Tlemcen. Agissant sur renseignements, les éléments de la Gendarmerie nationale de ladite compagnie ont procédé à la saisie de ces billets, dont la valeur estimée est de 205.000 dinars, suite à l'interpellation de 3 personnes. Selon la cellule de communication dudit corps constitué, les recherches effectuées par les enquêteurs au domicile de l'un des mis en cause, situé au centre-ville de Ghazaouet, ont également

conduit à la récupération d'un micro-ordinateur ainsi que trois imprimantes. Notons enfin que l'enquête est en cours, informe-t-on. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade territoriale de Meftah, dans la wilaya de Blida, ont présenté devant le parquet, durant cette journée, deux personnes pour notamment «faux et usage de faux et trafic de monnaie».

Les détails de cette affaire remontent au week-end dernier quand des gendarmes se sont déplacés au CW 59, reliant la ville de Meftah à celle des Eucalyptus pour un accident de la circulation, sur place ils ont con-

staté qu'il s'agissait d'une «poursuite». Après avoir découvert que les mis en cause, qui écoulaient les fausses coupures de 1.000 dinars, en utilisant une moto, avaient été heurtés par un citoyen pour les contraindre à s'arrêter. L'un d'eux a pu ainsi être arrêté pendant que l'autre a pris la fuite.

Les gendarmes ont découvert en possession du suspect 2 faux billets de 1.000 dinars. Les investigations menées ont conduit à l'arrestation du deuxième mis en cause. Notons enfin que les deux mis en cause, K. B. et B. M. sont tous deux âgés de 22 ans.

A. B.

TRACTATIONS GOUVERNEMENT-PATRONAT POUR LE REDRESSEMENT DES ENTREPRISES PRIVÉES

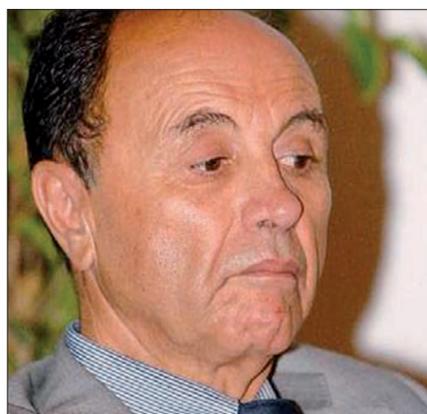
Améliorer le climat des affaires et l'investissement

Etant convaincu que les entreprises privées peuvent grandement contribuer à la croissance économique du pays, créer des richesses et des milliers d'emplois, le patronat, particulièrement le Forum des chefs d'entreprise, estime que l'essentiel consiste, notamment, à améliorer correctement l'environnement économique des entreprises, assainir le climat des affaires et relancer les investissements.

PAR AMAR AOUIMER

Pour le patronat, le rôle des pouvoirs publics dans l'assainissement et la mise à niveau des entreprises est primordial. Car l'entreprise privée est confrontée à de multiples problèmes et difficultés d'ordre financier et d'accès aux lignes de crédits bancaires.

Le gouvernement et le patronat mènent actuellement des discussions pour impulser le développement des PME, notamment à travers un assainissement des entreprises en difficultés, a annoncé lundi le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Réda Hamiani. " Nous sommes (patronat) en discussions avec plusieurs ministères. Le principe étant que chaque ministère va, sur instruction du Premier ministre, revenir en septembre avec des propositions concrètes qui tiennent compte de nos remarques et critiques afin d'améliorer le climat des affaires, l'investissement et la situation économique des entreprises ", a déclaré Hamiani lors d'un débat sur le rôle des entreprises organisé par le "Forum Algérie-invest". Se refusant de



fournir plus de détails sur ces négociations, Hamiani a indiqué qu'elles portaient sur plusieurs volets, notamment sur l'assainissement des entreprises privées en difficultés financières, selon l'APS. Le président du FCE a souligné que les autorités se sont montrées disponibles pour donner une impulsion aux entreprises en difficulté financière avec leurs banques à travers la restructuration de leurs dettes et la prise en charge, par le Trésor, des frais financiers (intérêts) des crédits contractés. Le patronat a aussi introduit dans le document final qui sera discuté avec le gouvernement une série de propositions relatives à la fiscalité de l'entreprise, au droit du travail et à l'exportation, a ajouté Hamiani qui s'est félicité de la "capacité d'écoute" des autorités sur ces sujets. Au mois de mai dernier, une tripartite avait débouché sur des mesures concrètes en faveur de l'amélioration de l'environnement financier des PME-PMI, notamment le rééchelonnement de leur dette fiscale, comme première étape pour une reprise graduelle de la croissance de l'économie nationale. "Jusqu'ici, il n'y a pas de décisions arrêtées", a précisé Hamiani en indiquant que les deux parties doivent se ren-

contrer en septembre pour peaufiner les discussions. Avec 400.000 entreprises, le secteur de la PME-PMI est considéré comme le secteur le plus dynamique en Algérie, contribuant à hauteur de 80% de la valeur ajoutée de l'économie nationale, selon le président du FCE. Le secteur de la PME-PMI est en mesure de tirer vers le haut la croissance du pays, actuellement dopée par la dépense publique, dont les ressources sont générées par l'argent du pétrole, a noté au passage le Président du FCE. "Il faut orienter la croissance vers une logique plus entrepreneuriale, c'est à dire qui dépend moins de la dépense publique. La croissance portée par le pétrole c'est bien, mais ce serait encore mieux si on avait une croissance portée par les entreprises", a-t-il dit. Il a plaidé par ailleurs pour la démultiplication des PME productrices, signalant que pour chaque 100 PME créées en Algérie, 10 seulement sont des entreprises de production.

L'économie nationale doit relever son taux de croissance

"Ce fait s'explique, selon lui, par le taux élevé de rentabilité des capitaux engagés dans les entreprises commerciales par rapport à ceux investis dans les entreprises de production". Hamiani a estimé à ce propos "anormale" qu'avec un volume important de dépenses publiques, l'Algérie ne réalise que des taux de croissance oscillant entre 4% et 5%, alors qu'ils devrait se situer à 9% voire 10%. L'économie algérienne a besoin d'un taux de croissance beaucoup plus important que ceux réalisés, car elle confrontée à une crise du chômage, a-t-il constaté en affirmant que "le flambeau de la croissance pourrait être porté par le privé pour peu que le climat des affaires s'améliore". D'ailleurs, a-t-il constaté, la reprise des investissements au premier semestre 2011 a été le résultat des mesures

prises par le gouvernement pour faciliter l'octroi du foncier et le traitement des dossiers au niveau des guichets uniques de l'Andi. Aussi, l'économie algérienne a besoin d'innovation et de savoir faire, a souligné Hamiani en indiquant que les producteurs algériens, notamment en agroalimentaire, doivent rechercher de nouveaux créneaux où la demande est moins satisfaite. En revanche, le président du FCE a émis des doutes sur la mise en œuvre du programme gouvernemental de mise à niveau des entreprises 2010-2014. D'un montant de cinq milliards de dollars, ce programme vise la mise à niveau de 20.000 entreprises algériennes. "Il y a des doutes sur la capacité de mettre à niveau tout ce nombre d'entreprises en cinq ans alors que le programme n'a pas encore démarré", a-t-il observé. Interrogé par ailleurs sur un éventuel retour des entreprises publiques au FCE, Hamiani a estimé que le forum souhaitait les récupérer mais la décision de réintégrer le forum revient en premier lieu à ces entreprises. "Ce sont des membres de qualité qui enrichissent le débat mais nous n'avons pas de politique de séduction à l'égard de ces entreprises", s'est contenté de dire le président du FCE en précisant que le Forum est "partisan de toutes les entreprises quel que soit leur statut". De nombreux opérateurs économiques estiment que la stratégie de mise à niveau des entreprises est aléatoire et sont, par conséquent, sceptiques quant aux résultats de ces opérations visant principalement des actions immatériels, donc, insuffisantes pour l'assainissement complet et durable des entreprises...

A. A.

MARCHÉ DES CHANGES

L'euro remonte face au dollar en Europe

L'euro s'échangeait en nette hausse hier face à un dollar toujours pénalisé par l'enlisement des négociations sur le relèvement du plafond de la dette américaine et par la possibilité d'une sanction des agences de notation contre les Etats-Unis. La devise européenne valait 1,4474 dollar mardi matin contre 1,4375 dollar la veille au soir. Elle a brièvement franchi dans les échanges asiatiques la barre de 1,45 dollar, pour la première fois depuis le 5 juillet, montant à 1,4522. Les démocrates alliés du président Obama et leurs rivaux républicains n'ont que jusqu'au 2 août pour parvenir à un accord sur le relèvement du plafond de la dette du pays, faute de quoi la première puissance économique mondiale risquerait de se retrouver en défaut de paiement. Selon les experts, la plupart des investisseurs ne croient pas vraiment que les Etats-Unis puissent se retrouver en défaut, l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions bipartites leur fait craindre une dégradation de la note de la dette du pays, aujourd'hui créditée de la meilleure note possible (AAA). Les opérateurs délaissent le billet vert pour l'euro, mais surtout les devises jugées moins risquées, tel le yen ou encore le franc suisse, devise refuge par excellence, montée hier à un nouveau plus haut historique face au dollar, soulignent-ils.

APS

BAISSE DES COURS DU PÉTROLE À LA SUITE DE LA CRISE DE LA DETTE AMÉRICAINE

Le baril à 117,97 dollars à Londres

Alors que les négociations et les tractations relatives à la dette américaine se poursuivent toujours au Sénat entre démocrates et républicains, ce qui pourrait provoquer une crise économique sans précédent en cas d'absence de consensus, les cours du baril de pétrole continuent leur baisse sur la place de Londres.

En effet, les prix du pétrole s'inscrivaient toujours en baisse, depuis deux jours, alors que le marché était inquiet sur l'enlisement

des discussions aux Etats-Unis sur le relèvement du plafond de la dette fédérale et le risque d'un défaut de paiement du pays, premier consommateur mondial de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre s'échangeait à 117,97 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 70 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance

perdait 78 cents à 99,09 dollars. Les cours du baril continuaient de pâtir de la nervosité des marchés financiers face à l'échec aux Etats-Unis des discussions entre élus démocrates et républicains sur le relèvement de la dette du pays, qui minait l'engouement des opérateurs pour les actifs jugés risqués, dont le pétrole.

Le dollar et le pétrole souffrent tous deux de l'absence d'accord à ce stade, commentait un analyste. Les négociations se poursuivaient en coulisses lundi après un nouvel échec dimanche, l'aile droite des républicains repoussant vigoureusement toute possibilité d'une hausse d'impôts. Un compromis doit être trouvé avant le 2 août, faute de quoi les Etats-Unis risqueraient un défaut de paiement. "Ça va être le feuilleton de la semaine : à chaque rumeur sur un accord imminent ou une amélioration des discussions, il faut s'attendre à voir les prix remonter", faisait valoir l'analyste. Allant de pair vers la chute de leurs valeurs respectives, l'avenir du dollar américain et des prix du pétrole restent tributaires de la politique d'endettement des Etats-Unis d'Amérique.

En fait, toute la politique économique de la première puissance économique mondiale risque d'être perturbée à la suite de la stagnation des pourparlers entre les principales forces politiques rivales.

Par voie de conséquence, la finance et l'économie des pays avancés et industrialisés en pâtissent également et risquent de connaître des conséquences néfastes de la problématique de la dette américaine.

A. A.

LE FMI ANALYSE POSITIVEMENT LE DOLLAR EN DÉPIT DE SA SURÉVALUATION

Le billet vert continue, sa dépréciation

La monnaie américaine, même si elle est à son niveau des plus faibles "depuis des décennies", reste toujours "surévaluée" en raison des déficits des Etats-Unis avec le reste du monde, indique lundi le Fonds monétaire international (FMI). "Le dollar s'est considérablement affaibli sur l'année écoulée, l'indice du taux de change effectif réel étant à son plus bas niveau depuis des décennies", relève un rapport sur l'économie américaine élaboré par les économistes du FMI. Cet indice mesure la valeur du dollar par rapport à celle des monnaies de ses princi-

paux partenaires commerciaux, en tenant compte de l'inflation dans les différents pays. Le Fonds a relevé, toutefois, une "certaine surévaluation du dollar".

Cette appréciation est faite en comparant les projections de déficit des comptes courants à moyen terme (3% du produit intérieur brut selon le FMI) et une évaluation du déficit qu'impliqueraient les fondamentaux économiques du pays (1,5 à 2,5% du PIB).

"La surévaluation du dollar est très modeste", a expliqué à la presse l'un des auteurs du rapport, Rodrigo Valdes.

AZAZGA

Retrouvailles des anciens élèves du CEM

Les anciens élèves du CEG d'Azazga se sont retrouvés le 18 juillet 2011, donc plus de trente ans après avoir quitté cet établissement. Les têtes ont certes blanchi mais les souvenirs d'enfance n'ont pas pris moindre ride et sont restés alertes. Les retrouvailles étaient empreintes d'une grande émotion et bon nombre parmi les présents n'ont pas pu retenir leurs larmes.

PAR LOUNES BOUGACI

À l'occasion de ce rendez-vous avec le passé et les anciens amis, une exposition de cahiers, livres, bulletins, photos-souvenirs, sujets d'examens de cette période a été organisée dans une salle.

TRANSPORT

Augmentation des prix

Suite aux dernières délocalisations des stations de transport menant vers les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou, les citoyens sont mécontents. Et pour cause, ils mettent en avant l'augmentation systématique des prix de transport. Ainsi, les citoyens devront désormais débours 30 dinars de plus pour tout trajet en aller-retour vers leurs localités respectives. Le problème peut ne pas se poser pour ceux qui ne se rendent au chef-lieu de wilaya qu'occasionnellement. Ce sont les travailleurs qui doivent aller quotidiennement à la ville des Genêts qui subissent le plus les conséquences de ce changement. « Une augmentation de 30 dinars par jour signifie 900 dinars de dépenses supplémentaires par mois », déplore un père de quatre enfants, vivant à Ouaguenoun et travaillant à Tizi Ouzou. Ce dernier, à l'instar de beaucoup d'autres citoyens fait la navette chaque jour pour nourrir ses enfants. Le deuxième problème qui se pose avec le nouveau plan de circulation mis en œuvre dans la ville de Tizi-Ouzou depuis le 1er juillet en cours est celui de la gymnastique qui s'impose aux voyageurs désireux de se rendre à Tizi-Ouzou. Ainsi, pour des trajets qui ne dépassent parfois pas cinq kilomètres, le voyageur doit faire escale en prenant d'abord un fourgon puis un bus de l'entreprise Etusto. La situation s'est compliquée, comme on peut le constater, pour les citoyens de la wilaya même si le côté positif de ce nouveau plan de circulation est évident puisqu'il a permis de désengorger de manière efficace la ville.

L. B.

C'est aux environs de 10h que les grandes retrouvailles ont eu lieu au niveau d'une grande salle de l'établissement. Bakouche-Djaffar a souhaité la bienvenue à tous les présents et remercié les services de la direction de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou pour avoir accepté que la rencontre se déroule au sein du CEG ainsi que la directrice du collège pour l'aide qu'elle a apporté dans l'organisation et la réussite de cet événement. Il a aussi remercié les invités ainsi que les responsables de l'APC, de la daïra et les professeurs qui ont honoré de leur présence cette rencontre.

De son côté, Meftah Lahcène a présenté un historique du CEG depuis son ouverture au début des années 60, puis les différentes étapes de préparation qui ont abouti à ces retrouvailles. Pour sa part, Handala Mohand-Amokrane, directeur de l'école privée Asalas a rendu un hommage au personnel du CEG, en particulier aux professeurs coopérants français, au directeur feu Rabia Mohand qui ont marqué les élèves par leur abnégation, par leur niveau de conscience professionnelle et d'éthique très élevé.

Mme Mokri Yamina est intervenue pour parler de la scolarisation de la fille dans les premières années après l'Indépendance, qui était, faut-il le rappeler, une scolarisation très timide.

Arrive un moment émouvant où la famille de l'ancien directeur feu Rabia Mohand a été appelée pour recevoir de la part des anciens élèves du CEG d'Azazga un diplôme du mérite de l'éducation pour sa contribution au rayonnement du CEG d'Azazga. La fille de M. Rabia, très émue, a pris la parole pour remercier les anciens élèves en son nom et au nom de toute sa famille.

M. Bakouche reprend la parole pour



proposer la création d'une association des anciens élèves du CEG. Une liste des premiers volontaires a été recueillie et elle reste ouverte.

Il a été décidé que les présents à cette rencontre, qui se sont tous inscrits sur un registre avec leurs coordonnées, constituent les membres de l'assemblée constituante de l'association. Pour marquer un intermède, un ancien élève est monté avec sa guitare sur scène pour chanter une chanson drôle sur les études que les élèves fredonnaient à l'époque.

Les anciens élèves sont intervenus nombreux pour raconter des anecdotes et apporter des témoignages sur ce qu'ils ont vécu durant ces années-là au CEG. A la fin

de la cérémonie, tous les participants ont été invités à une collation. Après quoi, tout le monde s'est dirigé vers le cimetière de Tizi-Bouchène, près de la ville d'Azazga où une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe de feu Rabia Mohand. Notons que la gerbe a été déposée en compagnie des enfants du défunt et de toute l'assistance par deux anciens élèves, une femme et un homme, universitaires, fondateurs d'écoles l'une à Azazga et l'autre à Tizi-Ouzou qui se fixent pour objectif de perpétuer la qualité de l'enseignement et les valeurs transmises par ces hommes et ces femmes qui ont fait les glorieuses années du CEG d'Azazga.

L. B.

Un hommage à l'équipe pédagogique

Mohand-Amokrane Handala directeur de l'école privé Assalas, situé au chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, enseignant à l'université de la même ville et l'un des initiateurs de ces grandes retrouvailles a tenu à prononcer une allocution afin de rendre hommage à l'équipe pédagogique et administrative du CEM d'Azazga. « Chers camarades, anciens élèves du CEG d'Azazga, nous voilà revenus au CEG après l'avoir quitté il y a plus de trente années, pour nous ressourcer, pour nous remémorer nos années de collège, une étape de notre vie qui nous a marqué à plus d'un titre.

Pour l'écrasante majorité d'entre nous, c'est la première fois que nous quittons notre petit village et que nous nous rencontrons et tissons nos premiers liens d'amitié et partageons nos peines et nos joies avec des élèves venus d'autres villages, d'Azeffoun, de Bouzeguène, de Beni-Douala, d'Yakouren, de Mekla, d'Illoula, des Ouadhias et de toute la Kabylie », a souligné Mohand-Amokrane Handala. Et d'ajouter : « Nous avons été particulièrement marqués par la qualité de l'enseignement et de l'éducation que nous avons

reçus de la part de nos professeurs au CEG. La plupart d'entre nous vivions dans la pauvreté pour ne pas dire la misère : nous n'avions pas d'électricité et pas d'eau courante chez nous, nous ne connaissons pas la brosse à dents, le pyjama, nous ne savions pas qu'un repas est composé d'un hors-d'œuvre, un plat de résistance et un dessert, nous ne connaissons pas le riz, ni le flan...

C'est au CEG que nous avons découvert tout ça ». L'orateur a ajouté que « l'école a été pour nous un véritable ascenseur de promotion sociale. Grâce d'une part à l'indépendance de l'Algérie qui nous a donné la chance d'aller à l'école et d'autre part, disons-le sans ambages, aux coopérants français qui nous ont prodigué avec dévouement un savoir dont nos parents, nous-mêmes et toute la société algérienne avons soif. Nous avons eu la chance de fréquenter cette école-là des enseignants motivés et compétents, qui faisaient leur travail avec amour et dévouement, cette école qui nous a donné beaucoup d'espoir et une formation de base solide pour poursuivre, pour la plupart d'entre nous, des études universitaires ».

Lors de son intervention, Handala n'a pas manqué de citer quelques noms d'anciens professeurs en guise d'hommage à l'instar de M. Sahut, M. Coz, M. Bernardin, M. et Mme Joseph, M. et Mme Maréchal, M. et Mme Berger, Mme Hermozella, Mme Jaunet, Mme Bodin, M. Amara...

« Chers amis, toutes ces femmes et tous ces hommes nous ont marqués non seulement par la qualité de leur travail, mais aussi et surtout par leur comportement exemplaire, leur niveau de conscience professionnelle et d'éthique très élevé, leur honnêteté intellectuelle, ils ne trichaient jamais, ils étaient justes, ils aimaient leur travail, ils étaient compétents et humbles. Nous devons nous en inspirer pour que le CEG qui porte aujourd'hui le nom d'un valeureux chahid, Zaïdat Ahmed, retrouve son rayonnement d'antan, nous devons nous en inspirer pour sauver l'école algérienne et en faire une école moderne et performante » a conclu Handala Mohand-Amokrane qui a fréquenté l'établissement scolaire en question entre 1968 et 1972.

L. B.

TISSEMSILT, CANICULE

33 ha de forêts ravagés par les flammes

La canicule sévissant dans la région serait à l'origine des incendies enregistrés. Nonobstant les feux de forêts il a été également enregistré plusieurs incendies de récoltes agricoles : 220 ha de céréales, 54 ha de végétations et 2.857 bottes de foin...

PAR BOUZIANE MEHDI

L'été est là et avec ses avantages, mais aussi inconvénients dont les feux de forêts qui ne cessent de ravager notre couvert végétal. Ainsi une vingtaine de feux de forêts se sont déclarés dans les communes de Youssoufia, Lardjem, Lazharia, Larbaa, Boukaid, Sidi Lantri, Theniet El Had, Tissemsilt et Melaab ravageant plus de 33 hectares de forêts dans la wilaya de Tissemsilt a appris l'APS auprès de la Conservation des forêts. La superficie détruite représente 12 hectares de pins d'Alep et de chênes, 10 ha de broussailles et 10 ha de maquis et d'arbres fruitiers. Ces feux ont été heureusement circonscrits grâce aux moyens mis à la disposition des agents forestiers et de la Protection civile dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les feux de forêts, permettant ainsi d'éviter de grands dommages au couvert végétal. La canicule sévissant depuis le début de l'été dans la région serait à l'origine des incendies enregistrés. Les incendies de



récoltes agricoles ont détruit au cours de la même période 220 ha de céréales, 54 ha de végétations et 2.857 bottes de foin, ont indiqué les services de la Protection civile qui ont circonscrit 15 foyers d'incendies. La Conservation des forêts de la wilaya de Tissemsilt a mobilisé, de concert avec plusieurs instances dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêts pour la saison 2011, des moyens humains et matériels importants, notamment 630 agents d'intervention, 52 camions-citernes et 21 tours de contrôle répartis à travers l'ensemble des zones forestières de la wilaya en plus de 44 points d'eau et 14 brigades d'intervention. Des actions d'assainissement des espaces forestiers incendiés sur une superficie de 656 ha ont été menées parallèlement à la réalisation

de 20 ha de lignes pare-feux, des travaux de nettoyage des bordures des routes jouxtant les forêts sur une distance de 50 km et l'aménagement de 30 km de pistes.

Par ailleurs, la Conservation des forêts a lancé des actions de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts, qui se poursuivent à travers l'organisation de sorties ciblant les populations riveraines des forêts et d'émissions radio-phoniques sur ce sujet. Au cours de la même période de l'année dernière, 14 incendies ont été déplorés dans la wilaya ayant causé la destruction de 30 ha d'arbres forestiers, rappelle-t-on. Le patrimoine sylvoicole dans la wilaya de Tissemsilt est estimé à plus de 70.000 ha variant entre les variétés de pins d'Alep, le chêne et autres.

B. M.

AIN TEMOUCHENT, RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Réception de 2.000 places pédagogiques et 1.000 lits



Avec la réception de 2.000 places pédagogiques et 1.000 lits, le centre universitaire d'Aïn Temouchent (CUAT) vient de doubler ses capacités d'accueil en prévision de la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris de son directeur Abdelmalek Bekkouche.

Ce renforcement porte ainsi à 4.000 le nombre de places pédagogiques et à 2.000 lits les capacités d'accueil de ce centre pour l'année 2011-2012. Avec la réception également d'un bibliothèque de 500 places,

la rentrée universitaire s'annonce d'ores et déjà sous de bons auspices notamment au plan de la formation des étudiants de la wilaya et de celles environnantes, a estimé M. Bekkouche qui a fait état de l'ouverture de nouvelles filières de formation en Droit, en langue anglaise et autres spécialités. Pour faire face à ces besoins, la direction du centre compte recruter 70 enseignants universitaires supplémentaires, ce qui portera à 140 l'encadrement pédagogique du CUAT. Dans une première phase, 45 enseignants entre pro-

fesseurs transférés d'établissements universitaires du pays et maîtres-assistants recrutés sur concours, renforceront l'équipe pédagogique de l'établissement. Les capacités d'accueil de ce centre seront également doublées au titre du programme quinquennal 2010-2014. L'apport de 4.000 autres places pédagogiques et 2.000 lits supplémentaires a été inscrit à l'intitulé de la wilaya. Une fois réalisées, ces infrastructures porteront le total des capacités locales du secteur à 8.000 places pédagogiques et 4.000 lits au niveau de ce centre qui a ouvert ses portes le 18 octobre 2009. L'enveloppe financière de 2,607 milliards de dinars allouée à cette opération, servira également à la réalisation d'un restaurant central de 800 places et de 50 logements inaccessibles de type F4 au profit des enseignants. Par ailleurs, une étude a été lancée pour la réalisation du siège de la direction des Œuvres universitaires (DOU), a-t-on indiqué. Autonome dans sa gestion, le CUAT assure la formation au niveau de trois instituts, en l'occurrence des sciences et de technologie, des lettres arabe et langues et de gestion et des sciences économiques.

Cet établissement, qui enregistrera la sortie de ses premiers licenciés en 2012, dispense des études selon le système LMD (Licence-master-doctorat) à environ 1.500 étudiants.

APS

SKIKDA

Sit-in des travailleurs d'Altro

Près de 800 travailleurs de la société algérienne des travaux routiers Altro de Skikda ont organisé lundi dernier dans cette ville un sit-in devant le siège de la wilaya afin de réclamer l'amélioration de leurs situations socio-professionnelles, a-t-on constaté sur les lieux.

Les travailleurs, qui n'en sont pas à leur premier mouvement de contestation, ont dénoncé notamment le "retard" dans l'application des augmentations de salaires, décidée dernièrement et "l'accélération" de l'élection d'un syndicat d'entreprise. Le Président-directeur général d'Altro, Hamidou Benabbes, qui a d'ailleurs qualifié de "légitimes" les revendications des travailleurs, a précisé toutefois "qu'elles ne pourraient être satisfaites qu'autour d'une table de négociations".

CONSTANTINE

Conventions entre la Cnas et 319 pharmacies

Des conventions entre la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et 319 pharmaciens d'officines ont été signées lundi dernier dans la wilaya de Constantine dans le cadre de la généralisation du système du tiers payant en produits pharmaceutiques à l'ensemble des assurés sociaux.

Il s'agit, en l'occurrence, de tous les assurés sociaux titulaires de la carte Chifa, cela en plus des malades chroniques et des retraités lesquels bénéficient déjà de l'avantage du tiers payant.

Les assurés sociaux salariés où ceux relevant d'une catégorie sociale particulière, à l'instar des handicapés et des étudiants, en bénéficieront à partir du premier août prochain dans le cadre de ce nouveau dispositif, a précisé Amor Nekhoul, directeur de la Cnas de la wilaya de Constantine en marge de la cérémonie de signatures de ces conventions.

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'action entrepris par le secteur de la sécurité sociale visant l'amélioration de la qualité des prestations offertes aux usagers concernés, la modernisation de la gestion des organismes de sécurité sociale tout en préservant des équilibres financiers du système national de sécurité sociale, a expliqué M. Nekhoul.

Avec une ordonnance, dont le montant sera égal ou inférieur à 2.000 dinars, l'assuré social pourra bénéficier du tiers payant et s'adresser à n'importe quelle officine pharmaceutique conventionnée avec la Cnas, quel que soit le centre de paiement dont il relève, a-t-il expliqué.

Par ailleurs, la Cnas de Constantine invite ses assurés sociaux à se rapprocher de leurs centres d'affiliation afin de récupérer ou de mettre à jour leurs cartes Chifa ou encore de déposer leurs dossiers pour l'établissement de cette carte.

Un total de deux cent quinze quarante-huit (215.088) cartes Chifa a été remis, jusqu'ici, aux assurés sociaux dans la wilaya de Constantine depuis le lancement du système du tiers payant en 2008, a rappelé la même source, affirmant que le nombre de bénéficiaires poursuivra son évolution après son élargissement à toutes les catégories d'assurés sociaux.

APS

INDE-PAKISTAN

Rencontre
à New Delhi de
diplomates des
2 pays

Une rencontre a eu lieu hier à New Delhi entre des diplomates indiens et pakistanais pour préparer une réunion entre les chefs de la diplomatie des deux pays voisins, prévue aujourd'hui en vue de la reprise du dialogue indo-pakistanaï.

Cette rencontre entre la secrétaire indienne aux Affaires étrangères, Nirupama Rao et son homologue pakistanais Salman Bashir s'est déroulée à huis clos pour préparer la réunion prévue à New Delhi entre le chef de la diplomatie indienne S. M. Krishna et son homologue, Hina Rabbani Khar. La rencontre de mercredi sera la première depuis un an entre officiels des deux pays.

Une source officielle indienne a affirmé récemment que l'Inde était "prête à discuter de tous les sujets avec un esprit ouvert" et qu'elle ferait "pression pour que la justice soit faite rapidement pour les victimes du carnage du 26 novembre 2008 à Bombay".

Le dialogue global entre le Pakistan et l'Inde a été suspendu depuis les attentats meurtriers commis en novembre 2008 au cœur de la capitale économique indienne Bombay, faisant plus de 170 morts. Depuis, un climat de tension a caractérisé les relations indo-pakistanaïses, suite aux accusations de New Delhi à l'encontre d'un groupe armé pakistanais "Lashkar-e-Taiba" (LeT) lui imputant la responsabilité des attaques.

NUCLÉAIRE

Le chef de
la diplomatie
iranienne
prochainement
à Moscou

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, est attendu dans les prochains jours à Moscou, où il doit avoir des entretiens avec de hauts responsables russes portant notamment sur la question nucléaire, a-t-on indiqué mardi de source officielle.

M. Salehi se rendra à Moscou à l'invitation de son homologue russe Sergueï Lavrov, avec lequel il évoquera le dossier nucléaire iranien, a affirmé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères iranien, Ramin Mehmanparast.

Les deux chefs de diplomatie discuteront en particulier de "la récente proposition russe concernant les activités nucléaires" iraniennes, a ajouté le porte-parole, affirmant que son pays apprécie "les efforts russes pour tenter de trouver une solution diplomatique" au conflit sur le dossier nucléaire iranien.

Des pays occidentaux soupçonnent que le programme d'enrichissement d'uranium de l'Iran est destiné à produire des armes nucléaires, ce que rejette Téhéran, en assurant que son programme nucléaire est à caractère purement civil. **APS**

SYRIE, POUR METTRE FIN À LA CONTESTATION POPULAIRE

Un projet de loi sur
le multipartisme adopté

Le gouvernement syrien a adopté un projet de loi autorisant le multipartisme, dans le cadre des réformes annoncées par le président Bachar Al-Assad afin de mettre fin au mouvement de contestation populaire.

Ce projet de loi sur les partis (politiques), adopté dimanche dernier par le Conseil des ministres, entre dans le cadre "des orientations du programme de réformes et dans le but d'enrichir la vie politique, la dynamiser et permettre l'alternance" dans le pays, a indiqué lundi l'agence de presse syrienne Sana.

Le texte définit notamment "les objectifs et les principes essentiels régissant l'activité des partis, les conditions pour leur établissement ainsi que pour l'obtention d'une autorisation et les règles relatives à leur financement, leurs droits et leurs obligations", a-t-elle précisé.

Pour le ministre syrien de l'Information, cette loi va "dynamiser la scène politique dans le pays et élargira une participation effective dans la gestion du pays, et ce en mettant en place un climat adéquat pour la création de nouveaux partis".

La loi a été rédigée pour être en "conformité avec la modernité et les codes régissant les partis politiques dans le monde, dans le respect de la spécificité syrienne", a-t-il ajouté.

Selon le ministre de la Justice, Al-Qadhi Taïssir, cette nouvelle législation comprend "quarante articles comprenant les buts et les principes de base ainsi que les conditions pour constituer une formation politique". La conseil des ministres avait décidé récemment de la création de comités pour la réforme du secteur de la



justice avec la mise en place d'une stratégie pour garantir l'impartialité de la justice. Ces mesures prises, selon Damas, visent à répondre aux aspirations de la population syrienne qui continue de manifester dans le pays, réclamant plus de réformes et de liberté.

Le président syrien avait déjà annoncé d'importantes réformes, dont notamment la levée de l'état d'urgence, l'amnistie générale, ainsi que l'ouverture d'un dialogue national.

L'adoption du projet de loi sur le multipartisme intervient alors que les manifestations populaires contre le régime se poursuivent dans le pays, en dépit des annonces faites par les autorités en faveur des réformes et les dispositifs de sécurité mis en place contre les "actes de violences". Les manifestations qui ont débuté depuis mars dernier ont été émaillées de violences attribuées par les autorités aux groupes armés et à l'étranger. Pour "rétablir le calme et la sécurité", l'armée syrienne s'était déployée dimanche dans plusieurs quartiers de Homs (centre), notamment à "Douar al-Fakhoura et autour du quartier al-Nazihin", théâtre ces derniers jours de violences, selon des médias.

Les opérations sécuritaires se sont multipliées dans cette région, alors que

dans la capitale Damas, les forces de sécurité ont procédé à une campagne d'arrestations, a-t-on précisé de mêmes sources.

Vendredi, plus d'un million de personnes ont manifesté contre le régime en place en Syrie, principalement à Hama et à Deir Ezzor. Les manifestants ont scandé des slogans en faveur de la chute du régime, exprimant leur solidarité avec Homs, et les autres cités assiégées par les forces de sécurité. Au lendemain de cette manifestation, le président Al-Assad a nommé Samir Othman al-Cheikh au poste de gouverneur de Deir Ezzor (est), en remplacement de Hussein Arnoos. Le 2 juillet, Al-Assad avait limogé le gouverneur de Hama (210 km au nord de Damas), Ahmad Khaled Abdel-Aziz, après une autre manifestation contre le pouvoir en place, qui avait réuni plus de 500.000 personnes. Il l'avait remplacé le 10 juillet par Anas Naëm. Préoccupé par la situation en Syrie, le secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, avait affirmé qu'il suivait "avec une grave inquiétude" ce qui se passe dans ce pays et a réitéré son appel au dialogue. M. Ban a appelé "les autorités syriennes à stopper la répression immédiatement" et a lancé "un dialogue participatif et crédible qui devrait être mené sans délai".

APS

RÉPRESSION AU NIGÉRIA

La police tue 23 personnes
à Maiduguri

Les forces de sécurité ont tué 23 personnes au moins à Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, en représailles à un attentat à la bombe commis samedi et imputé à la secte islamiste Boko Haram, a annoncé lundi l'ONG de défense des droits de l'homme Amnesty International.

L'attentat de samedi, à proximité d'un marché du centre-ville de la capitale de l'Etat de Borno, a fait plusieurs morts civils ainsi que trois blessés dans les rangs de l'armée, selon les autorités et des témoins. Des habitants de Maiduguri accusent des membres d'une unité spéciale de l'armée (JTF) de réagir



avec une violence aveugle aux attaques de Boko Haram, qui veut généraliser la "charia" (loi coranique) dans tout le Nigeria.

"Depuis plusieurs mois déjà, les perquisitions de maisons, les brutalités, les

arrestations arbitraires, les assassinats et les disparitions sont devenus monnaie courante à Maiduguri", a déclaré Tawanda Hondora, directeur adjoint d'Amnesty International pour l'Afrique.

"Si des mesures ne sont pas prises pour faire en sorte que les forces de sécurité opèrent en toutes circonstances dans le cadre de la loi et du respect des droits de l'homme, ce genre d'exactions risquent de se reproduire chaque fois que Boko Haram attaquera ou tuera un militaire", a-t-il ajouté. Boko Haram est tenu pour responsable des fusillades et attaques qui se produisent quasi-quotidiennement dans et autour de la capitale du Borno. **APS**

ECHANGE ENTRE LE THÉÂTRE RÉGIONAL DE BÉJAÏA ET L'ASSOCIATION TAFSUT DE ROUEN

Une culture entre deux rives

Dans le cadre d'un partenariat décentralisé entre le Théâtre régional de Béjaïa et les éditions Tira de Béjaïa, des rencontres culturelles sont organisées depuis le 17 juillet jusqu'au 28 du mois en cours dans la capitale des Hammadides.

PAR KAHINA HAMMOUDI

C'est une grande première où durant toute une semaine les Boujiotes ont pu bénéficier d'un large éventail de rencontres. D'autant plus que ce projet comprend des démarches artistiques qui pourront servir les artistes algériens, des différents genres, à long terme.

Entre ateliers de formations, expositions, projections cinématographiques et conférences-débats, les participants ont eu le bonheur de pouvoir se rapprocher de plusieurs artistes des deux régions.

D'ailleurs, une exposition de peintures de l'artiste-plasticien Saïd Atek, établi en France, a été montée dans le hall du TRB. Son intitulé, «Asmekti», suggère un travail sur la mémoire qui constitue aussi la raison d'être d'un atelier créé à cette occasion. Animé par l'auteur de l'exposition et assisté par le plasticien Smaïl Ouchène, cet atelier a été ouvert aux habitants de la ville désireux de contribuer à cette forme de construction artistique de la mémoire à l'aide, notamment, de «leurs archives personnelles». Le programme d'échanges se concrétise aussi à travers l'atelier animé par le dessinateur Patrice Marchand et le plasticien Djamel Bouali, et portant sur le dessin avec la réalisation de petits ouvrages à partir de différents objets. L'objectif étant de «partager des idées, garder une trace et... recommencer».

Le premier atelier a également abordé le thème de l'histoire et celui du devoir de mémoire. Animé par Nicolas Diologent, créateur de films d'animation, et assisté de



Amokrane Makhloufi, cet atelier a mis à contribution l'imaginaire de quelques citoyens rencontrés dans la rue, pour faire de leurs histoires la substance d'un projet d'écriture d'une histoire mise en images, d'où naîtront, grâce à la magie du cinéma, des films d'animation. L'atelier s'est aussi nourri de la «richesse» de la rue d'où l'on a puisé des éléments et réalisé, entre autres créations, des bruitages et des musiques. Le public a été convié, depuis vendredi dernier, à découvrir les films d'animation réalisés par cet atelier et projetés en nocturne au niveau de la maison de la culture et quelques endroits de la ville : la très touristique *Brise de mer*, les quartiers populaires d'Iheddaden et de la Sifa et Sidi Soufi. Depuis hier des spectacles du théâtre de rue montés par le cercle de La Litote, avec Luc Perrot, Jérôme Lefèvre, Mohammed Kotbi et l'assistance de deux comédiens du TRB, Nesrine Aïtout et Farid Cherchari en l'occurrence, ainsi que Meziani Fodil, un jeune comédien amateur, animent les places mythiques de la ville de Béjaïa à savoir l'ex-place Gueydon, l'esplanade de la maison de la culture, la *Brise de mer* et la place Manuel Texeira Gomès. Ce projet consiste, selon ses concepteurs, à «raconter les familles en favorisant la rencontre des lignées matrilinéaires et patrilinéaires, passant de

la grand-mère ou du grand-père à la petite-fille ou au petit-fils». L'objectif est de «construire les mythes du quotidien et faire se rencontrer les histoires de familles kabyles et normandes, pas si différentes...».

Aujourd'hui, ce programme de dix jours, sera clôturé par Annie et Alain Coci, deux artistes haut-normands, auront réalisé un reportage filmé et en photos de cette expérience nouvelle pour servir de témoin «de retour en Haute-Normandie pour contribuer au développement du volet culturel de la coopération entre les deux régions. Ce déplacement sera bien sûr l'occasion de faire le point, à l'invitation des autorités locales, sur la coopération entre nos deux régions : son volet interuniversitaire "Seine - Soummam", qui se poursuit et se concrétise, et les autres actions qui peuvent être envisagées de part et d'autre. Pour que la coopération entre les sociétés civiles de nos deux régions puisse demain enfin s'épanouir et bousculer tous les préjugés qui entravent la libre circulation des intelligences et des énergies.»

Les participants à ces journées d'échanges culturels de l'association Tafsut comptent refaire l'expérience avec des témoignages de cette expérience de retour en Haute-Normandie pour contribuer au développement du volet culturel de

la coopération entre les deux régions.

L'appellation «Tafsut», en berbère « le printemps », est pour les membres fondateurs le symbole même de toute renaissance, d'espoir d'un renouveau, portant en lui le germe d'un « été ». C'est aussi le symbole d'une association qui naît avec l'espoir de grandir, symbole de l'époque de sa conception et aussi d'un Printemps kabyle qui œuvre avec détermination pour la reconnaissance de son identité culturelle et linguistique.

L'association se veut laïque et culturelle. Son objectif est de transmettre et de diffuser les cultures kabyle et normande au travers de manifestations artistiques en Normandie et en Kabylie, de conférences-débats et de réunions conviviales.

Elle a vu le jour le 28 mars 2008 à l'initiative de personnes particulièrement attachées à la culture et à la civilisation kabyle.

Les membres de l'association souhaitent donner la parole à la communauté kabyle fortement représentée en France et en Haute-Normandie. Son objectif est de faire connaître cette culture dans le respect de ses différences et de son originalité au sein du Maghreb.

K. H.

9^E ÉDITION DU SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À DE TIPAZA

Un goût d'inachevé !

La neuvième édition du Salon national de l'artisanat de Tipaza a pris fin dimanche "sur un goût d'inachevé", selon l'avis de nombreux participants habitués lors des précédentes éditions à un grand rush de visiteurs et estivants friands de ce genre de rendez-vous culturel et commercial.

Cette 9^e édition, qui a vu la participation de 60 artisans venus de 20 wilayas dont Adrar, Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Biskra et Boumerdès n'a pas été "fructueuse" pour les exposants en raison, selon eux, "du peu d'affluence des citoyens" sous les chapiteaux réservés à cette manifestation économique et culturelle.

Installé sur l'esplanade jouxtant le port de la ville, l'emplacement de ce salon a été décrié par les participants qui regrettent que la placette de la ville, qui leur était habituellement réservée -faisant face à l'ancien siège de l'APC-, ait été louée par des responsables de la commune à des



commerçants qui y ont organisé leur foire commerciale, pénalisant de ce fait les artisans, ont indiqué ces derniers à l'APS. De plus, ont-ils signalé, l'organisation de "deux manifestations économiques en même temps n'est pas judicieuse".

Malgré tous ces aléas, la manifestation a permis aux visiteurs de s'imprégner, à travers les expositions, du savoir-faire des artisans en matière de tapisserie traditionnelle, de bijoux berbères, de céramique, d'habits traditionnels, de poterie, de sculptures sur bois et sur pierre et autres tableaux conçus avec du sable sans oublier la pâtisserie orientale et autres confiseries artisanales.

Parmi les exposants, un "heureux" participant, un jeune venu de Aïn Defla qui a vidé, a-t-il dit non sans fierté et satisfaction, à plusieurs reprises son stand de produits alimentaires constitué de "frik", de couscous faits à partir de farine de glands, de seigle et autres produits fabriqués à

base de variétés de céréales qui ont fait le bonheur des consommateurs, en particulier à la veille du mois de Ramadhan où ces produits sont très demandés.

Le salon, qui réserve une grande part aux produits de l'artisanat traditionnel a été aussi une opportunité pour les exposants de proposer à la vente de nombreux objets souvenirs pour les estivants friands de ce genre de produits. A l'occasion de cette neuvième édition, les responsables de la Culture ont tenté d'innover en proposant un volet musical, populaire et folklorique animé par de nombreuses troupes folkloriques venues de plusieurs wilayas qui se sont donné pour mot d'ordre d'égayer les longues soirées caniculaires des visiteurs lesquels sont estimés, jusqu'à présent, à 9 millions depuis l'ouverture de la saison estivale le 1er juin dernier.

APS

SPÉCIAL RAMADHAN

Jeûner en toute sécurité

Le Ramadhan est le 9e mois du calendrier lunaire islamique. Cette année (2011) débutera le 1er ou le 2 août, selon l'association Sirius. Au cours du jeûne, la personne commence par consommer le sucre présent dans son corps expliquent les spécialistes. Et rapidement l'organisme passe aux graisses. Ces dernières vont être utilisées comme source d'énergie, et donc fondre jusqu'à ce que la personne s'alimente de nouveau.

PAR OURIDA AIT ALI

On distingue deux phases dans un jeûne : une phase d'adaptation, et une autre d'équilibre. La première dure à peu près 10 jours. C'est généralement celle qui est la plus susceptible de poser des problèmes. Normal, car notre organisme passe brusquement de son régime habituel à un régime de rigueur ! Mais franchi ce cap, notre corps s'habitue. D'une certaine manière il s'équilibre automatiquement, expliquent les spécialistes.

Conséquence, une perte de poids inévitable. Elle découle du processus de nettoyage de l'organisme. Ainsi les substances superflues sont brûlées par notre organisme. Notamment les graisses et les déchets. L'adaptation du corps s'effectue sur le tissu adipeux, autrement dit sur le tissu gras. Ce



dernier constitue la réserve d'énergie de l'organisme. Il va donc s'adapter en fonction des besoins de la journée. Dans ces conditions,

l'organisme n'a pas le temps de manquer d'énergie. D'un point de vue médical, les risques pour la santé sont nombreux - fatigue, vertiges, somnolence... - mais sans gravité. Vous êtes bien portant ? Ne souffrez d'aucune maladie ? Alors tous ces désagréments disparaîtront après avoir mangé. Rien de sérieux donc. Mieux, la période de jeûne peut être bénéfique pour notre corps. Ce dernier va se mettre à brûler des graisses qu'il n'a jamais l'occasion d'éliminer. Des réserves inutiles qui encombreront l'organisme en temps normal mentionnent les spécialistes. Le cas du diabète est particulier, les risques d'hypoglycémie durant la journée et d'hyperglycémie durant la nuit deviennent importants. Pour ceux qui ont décidé de jeûner, après avoir négocié avec leurs médecins traitants, une auto-surveillance de leur glycémie est obligatoire et des précautions supplémentaires s'imposent. O. A. A.

DOCTEUR RACHID HAMIDI* AU MIDI LIBRE :

«Évitez de fumer tout de suite il y a risque cardiaque sévère»



digestif, pulmonaire, cardiovasculaire et nerveux les plus dures épreuves de l'année. N'en parlant pas des dépenses inutiles et exagérées pendant Ramadan. C'est 29 à 30 jours de fête, de la rupture du jeûne (foutour) au petit déjeuner (souhour) les gens mangent tout le temps ; 3 repas et les grignotages sans cesse. L'apport énergétique du foutour seul pour un homme peut atteindre 5.000 à 8.000 calories ; alors que l'énergie calorique totale de la journée pour un homme avoisine 2.500 à 2.700 calories. En effet, pendant Ramadan l'alimentation est très riche en sucres et en matières grasses très pauvres en fibres, vitamines et oligominéraux, les gens consomment très peu de légumes, crudités et fruits, les boissons et liquides sont très rares, les horaires et la fréquence des repas sont modifiés, souvent 1 ou 2 repas alors que l'apport alimentaire «normal» pour un homme d'activité moyenne est de : 2.400 à 2.700Kcal/ par jour

Midi Libre : pendant le mois sacré du ramadan, les jeûneurs ont tendance à consommer trop (gras, sucré) notre corps peut-il supporter ce changement subit?

Docteur Rachid Hamidi : Pour le corps humain, le mois de Ramadhan est le plus pénible. L'homme fait subir à son appareil

digestif, pulmonaire, cardiovasculaire et nerveux les plus dures épreuves de l'année. N'en parlant pas des dépenses inutiles et exagérées pendant Ramadan.

C'est 29 à 30 jours de fête, de la rupture du jeûne (foutour) au petit déjeuner (souhour) les gens mangent tout le temps ; 3 repas et les grignotages sans cesse.

L'apport énergétique du foutour seul pour un homme peut atteindre 5.000 à 8.000 calories ; alors que l'énergie calorique totale de la journée pour un homme avoisine 2.500 à 2.700 calories. En effet, pendant Ramadan l'alimentation est très riche en sucres et en matières grasses très pauvres en fibres, vitamines et oligominéraux, les gens consomment très peu de légumes, crudités et fruits, les boissons et liquides sont très rares, les horaires et la fréquence des repas sont modifiés, souvent 1 ou 2 repas alors que l'apport alimentaire «normal» pour un homme d'activité moyenne est de : 2.400 à 2.700Kcal/ par jour

Avec 55% de glucides, 15% de protéines et 30% de lipides. L'apport énergétique total est près de 2 fois supérieur aux recommandations avec un excès de sucres à assimilation rapide et excès de lipides

Afin de ne pas tomber dans l'excès, quelle est l'alimentation recommandée ?

Commencez comme le veut la tradition par prendre 2 à 3 dattes (non

mielleuses) Ensuite vous pouvez passer au liquide puis le solide.

- Commencez par le froid puis le chaud (N'oubliez pas les prises médicamenteuses - pour les malades)

- Évitez surtout de fumer tout de suite (risque de crise cardiaque sévère)

- Prenez un grand verre de lait avec (du pain complet ou croissant simple (60 à 80g), crêpes (sans miel), céréales ou msemen nature.

- 1 bol de soupe : (chorba frik, ou harira allégée pot-au-feu) accompagné d'une galette ou pain de semoule au blé dur.

- Pour les dérivés du lait, choisissez des fromages maigres ou 0% de matières grasses ; yaourt à 0 %

- Pour le dessert, un fruit au choix - Terminez le repas avec un café ou un thé.

3 à 4 heures après le ffour (après salat tarraouih) il est obligatoire que vous consommiez des crudités. Avant de passer au plat principal (viandes - volailles - poisson)

Comme dessert, mangez un fruit, buvez beaucoup d'eau. Et n'oubliez pas vos médicaments.

Et pour le shour ?

Pour le menu du shour, préférence prenez 30 à 60 minutes avant le début du jeûne. Il sera composé d'une légère collation, à savoir : céréales ou un léger couscous avec mélangé d'une poignée de raisins secs (zbib). Liquides. Prenez vos médicaments. Terminez le shour si vous le

souhaitez avec un verre de thé ou café, sans sucre si nécessaire

Les heures de sommeil en ce mois sont réduites, cela peut-il y avoir une incidence sur notre comportement biologique ?

En effet, pendant le mois sacré de Ramadhan, les gens veillent tous les jours jusqu'à l'aube, ce qui réduit les capacités physiques et intellectuelles, augmente les risques d'accidents professionnels, de la route, et aussi augmente les taux de glycémie et de pression artérielle.

Il faut donc être très vigilant et écouter son corps lorsqu'il signale les symptômes de fatigues.

Un dernier mot...

Le dîner doit être léger, 3 heures après le foutour ; évitez les tagines trop gras, les viandes rouges. Ne dormez pas tout de suite car le repas doit être digéré et assimilé.

Sourate 2 verset 185 : « Allah cherche à vous faciliter l'accomplissement de la règle, il ne cherche pas à vous la rendre difficile »

Par ailleurs il existe des paramètres scientifiques qui nous permettent d'étudier la possibilité du jeûne tout en évaluant le risque pour chaque patient pendant le Ramadhan ; ce sont : l'âge, le type et la durée du diabète, la présence ou non de complications chroniques du diabète, de maladies associées ; de type de traitement et surtout de la qualité de l'équilibre glycémique. Par ailleurs, nous disposons actuellement d'outil d'auto-surveillance glycémique (contrôle du taux de sucre à

O.A.A.
*Médecin nutritionniste

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Le Ramadhan est un mois sacré pour la communauté musulmane, certaines personnes atteintes de diabète s'obstinent à jeûner. Peut-on cependant les suivre médicalement afin de ne pas les frustrer pour ce qui représente pour elles un sacerdoce ?

Pr Rachid Malek :

Vous avez tout à fait raison de parler de frustration. Tout est une question de bons sens et de gestion. Beaucoup de musulmans diabétiques ont malgré tout le désir de jeûner pendant le mois du Ramadhan, alors que leur état de santé les autoriserait à ne pas le faire. Le dilemme pour les médecins et les spécialistes musulmans est dans ce cas de savoir : si on peut permettre à un diabétique musulman de jeûner s'il le décide ; de déterminer s'il peut le faire sans risque ; et quelle aide lui apporter et de mesurer les conséquences avantageuses ou non du jeûne sur son état de santé. Je crois qu'il faut tout simplement bien expliquer aux patients diabétiques d'une part les enjeux du jeûne et les risques encourus et qui ne sont pas les mêmes chez tous les patients et d'autre part les vertus de notre religion.

Sourate 2 verset 183 : « le jeûne du Ramadhan est un des 5 piliers de l'Islam, cependant, quand le jeûne peut altérer de manière significative la santé du jeûneur ou quand la personne est malade, l'Islam l'exempte du jeûne »

Sourate 2 verset 185 : « Allah cherche à vous faciliter l'accomplissement de la règle, il ne cherche pas à vous la rendre difficile »

Par ailleurs il existe des paramètres scientifiques qui nous permettent d'étudier la possibilité du jeûne tout en évaluant le risque pour chaque patient pendant le Ramadhan ; ce sont : l'âge, le type et la durée du diabète, la présence ou non de complications chroniques du diabète, de maladies associées ; de type de traitement et surtout de la qualité de l'équilibre glycémique. Par ailleurs, nous disposons actuellement d'outil d'auto-surveillance glycémique (contrôle du taux de sucre à

domicile) qui permet plus de sécurité.

Je dirai enfin et afin de parer à cette frustration on conseille toujours avant le mois sacré des réunions organisées entre médecins, patients diabétiques et religieux avec des communications et un débat sur tous les aspects cités ci-dessus. Sinon chaque patient doit demander conseil à son médecin traitant.

En cette période de grosses chaleurs, y a-t-il risque de déshydratation pour ces malades ?

Même en l'absence de chaleur la déshydratation est l'une des principales complications du jeûne chez les diabétiques. C'est la conséquence de la polyurie chez un diabétique en hyperglycémie et qui va conduire au coma diabétique. Elle est bien sûr aggravée par la chaleur, la diarrhée, l'utilisation de certains médicaments comme les diurétiques et l'exposition au soleil. Une attention particulière doit être accordée aux personnes âgées qui ne ressentent pas la soif, perdent leur autonomie et donc se déshydratent facilement.

Quand faut-il absolument interdire le jeûne ?

On peut considérer que le jeûne représente une contre-indication chez les patients suivants : Ce sont les patients dont le diabète est mal équilibré, ceux avec des antécédents d'hypoglycémies sévères et d'hypoglycémies non ressenties, ceux avec des antécédents de coma diabétique (coma acidocétosique ou hyperosmolaire), les patients en insuffisance rénale ou dialysés, les patients compliqués de rétinopathie, de cardiopathie, d'Accident vasculaire cérébral, la femme enceinte, la présence de complications cardio-vasculaires d'hypertension artérielle sévère ou mal contrôlée, les patients vivant seuls, ceux qui ont des affections associées au diabète et le sujet âgé et polymédiqué. Si on prend en considération toutes ces contre-indications, il restera moins d'un quart des patients candidats au jeûne.

Peut-on autoriser un diabétique sous insuline à jeûner ?

La réponse est non et oui, car nous aurons plusieurs situations à gérer. La première est celle du diabète de type 1 dont la carence en insuline est absolue et donc les besoins sont permanents voire plus importants au moment du Ramadhan compte tenu des écarts de régimes observés. La situation la plus fréquente

«L'auto-surveillance de la glycémie pour les diabétiques qui jeûnent est obligatoire»

Le mois de Ramadhan demeure sacré pour tous les musulmans. Ceux qui sont diabétiques s'obstinent à jeûner malgré le danger que cela peut représenter pour leur santé. Avec les conseils de leur médecin traitant, cela peut être négociable (ou non). C'est ce que tente de nous expliquer dans cet entretien aussi important que bénéfique le professeur Rachid Malek.

est que les patients diminuent leurs nombre d'injections ou leur quantité d'insuline et ils seront automatiquement sous-dosés en insuline avec un risque d'hyperglycémie voire de coma diabétique. Si ces patients diabétiques gardent le même nombre d'injections d'insuline en réduisant les repas ils risquent l'hypoglycémie. De toutes les façons dès le moment où le patient reçoit plus de 2 injections d'insuline par 24 heures la situation se complique. Il restera un petit pourcentage de patients type 1 qui s'obstineront malgré toutes les explications à jeûner ou du moins de tenter de jeûner et c'est là que le médecin pourra intervenir après avoir écarté toutes les situations de contre-indications. L'apport dans ses situations des insulines analogues permettra une marge de sécurité ainsi qu'une flexibilité qu'on n'avait pas avec les insulines humaines classiques. Mais j'insiste sur le fait que le renforcement de l'auto-surveillance, du contact entre médecins et patients sont des conditions sine qua non. La seconde situation est les patients diabétiques de type 2 sous insuline. Je tiens à rappeler que les antidiabétiques oraux comme les insulino-sécréteurs peuvent entraîner également des hypoglycémies pendant le Ramadhan et les mêmes règles doivent être observées vis-à-vis de cette complication (adaptation du traitement, maintien et renforcement des mesures hygiéno-diététiques et de l'auto-surveillance). En fait ce sont les patients sous non insulino-sécréteurs (ex-glucophage) qui ne présentent pratiquement pas de risque. Il restera un certain nombre de patients diabétiques de type 2 qui reçoivent un traitement mixte (metformine et une injection de basal le soir). Si le médecin traitant juge que son patient a toute la faculté de s'auto-surveiller, de maintenir ses régime dans les normes et qu'il n'a pas de contre-indication au jeûne, la possibilité du jeûne reste envisageable.

Je dirai enfin et afin de parer à cette frustration on conseille toujours avant le mois sacré des réunions organisées entre médecins, patients diabétiques et religieux avec des communications et un débat sur tous les aspects cités ci-dessus. Sinon chaque patient doit demander conseil à son médecin traitant.

En cette période de grosses chaleurs, y a-t-il risque de déshydratation pour ces malades ?

Même en l'absence de chaleur la déshydratation est l'une des principales complications du jeûne chez les diabétiques. C'est la conséquence de la polyurie chez un diabétique en hyperglycémie et qui va conduire au coma diabétique. Elle est bien sûr aggravée par la chaleur, la diarrhée, l'utilisation de certains médicaments comme les diurétiques et l'exposition au soleil. Une attention particulière doit être accordée aux personnes âgées qui ne ressentent pas la soif, perdent leur autonomie et donc se déshydratent facilement.

Quand faut-il absolument interdire le jeûne ?

On peut considérer que le jeûne représente une contre-indication chez les patients suivants : Ce sont les patients dont le diabète est mal équilibré, ceux avec des antécédents d'hypoglycémies sévères et d'hypoglycémies non ressenties, ceux avec des antécédents de coma diabétique (coma acidocétosique ou hyperosmolaire), les patients en insuffisance rénale ou dialysés, les patients compliqués de rétinopathie, de cardiopathie, d'Accident vasculaire cérébral, la femme enceinte, la présence de complications cardio-vasculaires d'hypertension artérielle sévère ou mal contrôlée, les patients vivant seuls, ceux qui ont des affections associées au diabète et le sujet âgé et polymédiqué. Si on prend en considération toutes ces contre-indications, il restera moins d'un quart des patients candidats au jeûne.

Peut-on autoriser un diabétique sous insuline à jeûner ?

La réponse est non et oui, car nous aurons plusieurs situations à gérer. La première est celle du diabète de type 1 dont la carence en insuline est absolue et donc les besoins sont permanents voire plus importants au moment du Ramadhan compte tenu des écarts de régimes observés. La situation la plus fréquente

est que les patients diminuent leurs nombre d'injections ou leur quantité d'insuline et ils seront automatiquement sous-dosés en insuline avec un risque d'hyperglycémie voire de coma diabétique. Si ces patients diabétiques gardent le même nombre d'injections d'insuline en réduisant les repas ils risquent l'hypoglycémie. De toutes les façons dès le moment où le patient reçoit plus de 2 injections d'insuline par 24 heures la situation se complique. Il restera un petit pourcentage de patients type 1 qui s'obstineront malgré toutes les explications à jeûner ou du moins de tenter de jeûner et c'est là que le médecin pourra intervenir après avoir écarté toutes les situations de contre-indications. L'apport dans ses situations des insulines analogues permettra une marge de sécurité ainsi qu'une flexibilité qu'on n'avait pas avec les insulines humaines classiques. Mais j'insiste sur le fait que le renforcement de l'auto-surveillance, du contact entre médecins et patients sont des conditions sine qua non. La seconde situation est les patients diabétiques de type 2 sous insuline. Je tiens à rappeler que les antidiabétiques oraux comme les insulino-sécréteurs peuvent entraîner également des hypoglycémies pendant le Ramadhan et les mêmes règles doivent être observées vis-à-vis de cette complication (adaptation du traitement, maintien et renforcement des mesures hygiéno-diététiques et de l'auto-surveillance). En fait ce sont les patients sous non insulino-sécréteurs (ex-glucophage) qui ne présentent pratiquement pas de risque. Il restera un certain nombre de patients diabétiques de type 2 qui reçoivent un traitement mixte (metformine et une injection de basal le soir). Si le médecin traitant juge que son patient a toute la faculté de s'auto-surveiller, de maintenir ses régime dans les normes et qu'il n'a pas de contre-indication au jeûne, la possibilité du jeûne reste envisageable.

Les enfants atteints du diabète de type 1, peuvent-ils jeûner sans problèmes ?

En fait la grande difficulté qu'on rencontre dans la pratique du jeûne est observée plutôt avec les adultes. Chez les enfants dont le diabète a commencé avant l'âge requis du Ramadhan le problème ne se pose pas du tout. Pour de nombreuses raisons dont le nombre d'injections reçues par jour et surtout la difficulté d'obtention d'un équilibre du diabète de type 1, il est plus raisonnable de déconseiller aux enfants de jeûner.

Quels sont les signes qui doivent alerter un diabétique à rompre le jeûne ?

Avant de vous répondre, je tiens à insister sur un point important qui est

PROFESSEUR RACHID MALEK* AU MIDI LIBRE :

«L'auto-surveillance de la glycémie pour les diabétiques qui jeûnent est obligatoire»

Le mois de Ramadhan demeure sacré pour tous les musulmans. Ceux qui sont diabétiques s'obstinent à jeûner malgré le danger que cela peut représenter pour leur santé. Avec les conseils de leur médecin traitant, cela peut être négociable (ou non). C'est ce que tente de nous expliquer dans cet entretien aussi important que bénéfique le professeur Rachid Malek.

est que les patients diminuent leurs nombre d'injections ou leur quantité d'insuline et ils seront automatiquement sous-dosés en insuline avec un risque d'hyperglycémie voire de coma diabétique. Si ces patients diabétiques gardent le même nombre d'injections d'insuline en réduisant les repas ils risquent l'hypoglycémie. De toutes les façons dès le moment où le patient reçoit plus de 2 injections d'insuline par 24 heures la situation se complique. Il restera un petit pourcentage de patients type 1 qui s'obstineront malgré toutes les explications à jeûner ou du moins de tenter de jeûner et c'est là que le médecin pourra intervenir après avoir écarté toutes les situations de contre-indications. L'apport dans ses situations des insulines analogues permettra une marge de sécurité ainsi qu'une flexibilité qu'on n'avait pas avec les insulines humaines classiques. Mais j'insiste sur le fait que le renforcement de l'auto-surveillance, du contact entre médecins et patients sont des conditions sine qua non. La seconde situation est les patients diabétiques de type 2 sous insuline. Je tiens à rappeler que les antidiabétiques oraux comme les insulino-sécréteurs peuvent entraîner également des hypoglycémies pendant le Ramadhan et les mêmes règles doivent être observées vis-à-vis de cette complication (adaptation du traitement, maintien et renforcement des mesures hygiéno-diététiques et de l'auto-surveillance). En fait ce sont les patients sous non insulino-sécréteurs (ex-glucophage) qui ne présentent pratiquement pas de risque. Il restera un certain nombre de patients diabétiques de type 2 qui reçoivent un traitement mixte (metformine et une injection de basal le soir). Si le médecin traitant juge que son patient a toute la faculté de s'auto-surveiller, de maintenir ses régime dans les normes et qu'il n'a pas de contre-indication au jeûne, la possibilité du jeûne reste envisageable.

Je dirai enfin et afin de parer à cette frustration on conseille toujours avant le mois sacré des réunions organisées entre médecins, patients diabétiques et religieux avec des communications et un débat sur tous les aspects cités ci-dessus. Sinon chaque patient doit demander conseil à son médecin traitant.

En cette période de grosses chaleurs, y a-t-il risque de déshydratation pour ces malades ?

Même en l'absence de chaleur la déshydratation est l'une des principales complications du jeûne chez les diabétiques. C'est la conséquence de la polyurie chez un diabétique en hyperglycémie et qui va conduire au coma diabétique. Elle est bien sûr aggravée par la chaleur, la diarrhée, l'utilisation de certains médicaments comme les diurétiques et l'exposition au soleil. Une attention particulière doit être accordée aux personnes âgées qui ne ressentent pas la soif, perdent leur autonomie et donc se déshydratent facilement.

Quand faut-il absolument interdire le jeûne ?

On peut considérer que le jeûne représente une contre-indication chez les patients suivants : Ce sont les patients dont le diabète est mal équilibré, ceux avec des antécédents d'hypoglycémies sévères et d'hypoglycémies non ressenties, ceux avec des antécédents de coma diabétique (coma acidocétosique ou hyperosmolaire), les patients en insuffisance rénale ou dialysés, les patients compliqués de rétinopathie, de cardiopathie, d'Accident vasculaire cérébral, la femme enceinte, la présence de complications cardio-vasculaires d'hypertension artérielle sévère ou mal contrôlée, les patients vivant seuls, ceux qui ont des affections associées au diabète et le sujet âgé et polymédiqué. Si on prend en considération toutes ces contre-indications, il restera moins d'un quart des patients candidats au jeûne.

Peut-on autoriser un diabétique sous insuline à jeûner ?

La réponse est non et oui, car nous aurons plusieurs situations à gérer. La première est celle du diabète de type 1 dont la carence en insuline est absolue et donc les besoins sont permanents voire plus importants au moment du Ramadhan compte tenu des écarts de régimes observés. La situation la plus fréquente

est que les patients diminuent leurs nombre d'injections ou leur quantité d'insuline et ils seront automatiquement sous-dosés en insuline avec un risque d'hyperglycémie voire de coma diabétique. Si ces patients diabétiques gardent le même nombre d'injections d'insuline en réduisant les repas ils risquent l'hypoglycémie. De toutes les façons dès le moment où le patient reçoit plus de 2 injections d'insuline par 24 heures la situation se complique. Il restera un petit pourcentage de patients type 1 qui s'obstineront malgré toutes les explications à jeûner ou du moins de tenter de jeûner et c'est là que le médecin pourra intervenir après avoir écarté toutes les situations de contre-indications. L'apport dans ses situations des insulines analogues permettra une marge de sécurité ainsi qu'une flexibilité qu'on n'avait pas avec les insulines humaines classiques. Mais j'insiste sur le fait que le renforcement de l'auto-surveillance, du contact entre médecins et patients sont des conditions sine qua non. La seconde situation est les patients diabétiques de type 2 sous insuline. Je tiens à rappeler que les antidiabétiques oraux comme les insulino-sécréteurs peuvent entraîner également des hypoglycémies pendant le Ramadhan et les mêmes règles doivent être observées vis-à-vis de cette complication (adaptation du traitement, maintien et renforcement des mesures hygiéno-diététiques et de l'auto-surveillance). En fait ce sont les patients sous non insulino-sécréteurs (ex-glucophage) qui ne présentent pratiquement pas de risque. Il restera un certain nombre de patients diabétiques de type 2 qui reçoivent un traitement mixte (metformine et une injection de basal le soir). Si le médecin traitant juge que son patient a toute la faculté de s'auto-surveiller, de maintenir ses régime dans les normes et qu'il n'a pas de contre-indication au jeûne, la possibilité du jeûne reste envisageable.

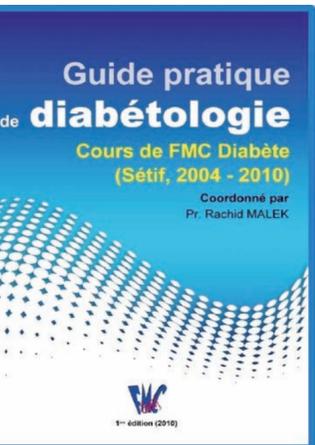
Les enfants atteints du diabète de type 1, peuvent-ils jeûner sans problèmes ?

En fait la grande difficulté qu'on rencontre dans la pratique du jeûne est observée plutôt avec les adultes. Chez les enfants dont le diabète a commencé avant l'âge requis du Ramadhan le problème ne se pose pas du tout. Pour de nombreuses raisons dont le nombre d'injections reçues par jour et surtout la difficulté d'obtention d'un équilibre du diabète de type 1, il est plus raisonnable de déconseiller aux enfants de jeûner.

Quels sont les signes qui doivent alerter un diabétique à rompre le jeûne ?

Avant de vous répondre, je tiens à insister sur un point important qui est

l'auto surveillance de la glycémie et qui est facilement réalisable à l'aide d'appareil qu'on appelle de lecteur de glycémie. Cette auto surveillance doit être plus renforcée pendant le Ramadan et ce pour la simple raison que les 2 complications sont l'hypo et l'hyperglycémie. Deux situations primordiales devant lesquelles le jeûne doit être impérativement interrompu : d'abord et avant tout la survenue d'hypoglycémie définie par un taux de sucre inférieur à 0,6 g/l. Pendant le Ramadan et chez les patients sous insuline ou insulino-sécréteurs et dont le taux de sucre est inférieur à 0,70 g/l en début ou fin de matinée, l'interruption du jeûne est



plus sage. La deuxième situation préoccupante est l'hyperglycémie qui augmente progressivement et atteint des taux au-delà de 3 g/L ou l'apparition d'une acétonurie sur la bandelette urinaire.

Evidemment la survenue d'une fatigue de malaise inhabituel ou tout signe secondaire au déséquilibre du diabète, situations bien connues des patients sont des prémisses à la survenue de complications aiguës.

Quelle conduite tenir devant un malaise (hypoglycémie) ?

C'est une bonne occasion pour rappeler aux patients qu'ils doivent toujours disposer de sucre pour le consommer rapidement en cas de sensation d'hypoglycémie. Un jus d'orange, un soda, de la confiture peuvent également être consommés en cas d'hypoglycémies.

2 règles majeures à observer par tous : toute manifestations neuropsychiatrique chez un diabétique (insulino-traité) doit être considérée comme une hypoglycémie jusqu'à preuve du contraire. Tout patient diabétique de type 1 doit disposer de glucagon injectable (glucagone) dans son domicile et le lieu du travail. Il doit recevoir cette injection intramusculaire

dans la situation où il fait une hypoglycémie avec perte de connaissance.

D'une façon générale, et pour les malades atteints de pathologie chroniques qui sont sous traitement, Y a-t-il des risques quant aux changements d'horaire pour la prise des médicaments ?

Tout dépend de la maladie et des traitements reçus. On doit toujours tenir compte du début, du pic et de la fin d'action du produit pharmacologique. L'arrêt d'un traitement ou la réduction de la dose peut occasionner des conséquences graves. Le médecin traitant décidera de la substitution de la réduction ou de l'adaptation du traitement au cas par cas. Chez les patients diabétiques les principaux paramètres qui nous intéressent c'est le risque d'hyperglycémie qui aura 2 conséquences majeures : un état de déshydratation et l'aggravation de certaines complications chroniques comme la rétinopathie et l'atteinte rénale où on recommande des glycémies très proches de la normale.

L'autre conséquence à court terme est l'hypoglycémie. N'oublions pas que certains patients souffrent d'hypertension artérielle dont le traitement ne doit en aucun cas être arrêté ou diminué.

D'un point de vue général, quels conseils prodiguez-vous aux diabétiques autorisés à jeûner ?

Comme je l'ai formulé ci-dessus, la décision du jeûne doit être prise en commun accord entre le patient et son médecin. La règle d'or c'est conseiller, éduquer et informer. Pendant le Ramadhan un certain nombre de pratiques doivent être respectées :

Nécessité d'une auto-surveillance grâce à des glycémies capillaires réalisées chez soi et adaptées au rythme du Ramadhan. Essentiellement 2 heures après les 2 repas, en fin de matinée (ce qui correspondrait à la période du jeûne) et en fin d'après-midi et avant la rupture du jeûne. Ceci surtout pendant les premiers jours.

Visite au médecin, traitement et adaptation du traitement s'il y a lieu.

Ne pas hésiter à rompre le jeûne devant des situations telles que l'hypoglycémie ou une hyperglycémie qui s'aggrave.

S'hydrater suffisamment et prendre tous les traitements prescrits notamment ceux de l'hypertension artérielle.

Toujours prendre au repas du shour un sucre d'absorption lente.

Éviter les activités physiques intenses.

Ne pas s'isoler et partager les repas avec leurs familles qu'ils jeûnent ou non.

O.A.A.

dans la situation où il fait une hypoglycémie avec perte de connaissance.

D'une façon générale, et pour les malades atteints de pathologie chroniques qui sont sous traitement, Y a-t-il des risques quant aux changements d'horaire pour la prise des médicaments ?

Tout dépend de la maladie et des traitements reçus. On doit toujours tenir compte du début, du pic et de la fin d'action du produit pharmacologique. L'arrêt d'un traitement ou la réduction de la dose peut occasionner des conséquences graves. Le médecin traitant décidera de la substitution de la réduction ou de l'adaptation du traitement au cas par cas. Chez les patients diabétiques les principaux paramètres qui nous intéressent c'est le risque d'hyperglycémie qui aura 2 conséquences majeures : un état de déshydratation et l'aggravation de certaines complications chroniques comme la rétinopathie et l'atteinte rénale où on recommande des glycémies très proches de la normale.

L'autre conséquence à court terme est l'hypoglycémie. N'oublions pas que certains patients souffrent d'hypertension artérielle dont le traitement ne doit en aucun cas être arrêté ou diminué.

D'un point de vue général, quels conseils prodiguez-vous aux diabétiques autorisés à jeûner ?

Comme je l'ai formulé ci-dessus, la décision du jeûne doit être prise en commun accord entre le patient et son médecin. La règle d'or c'est conseiller, éduquer et informer. Pendant le Ramadhan un certain nombre de pratiques doivent être respectées :

Nécessité d'une auto-surveillance grâce à des glycémies capillaires réalisées chez soi et adaptées au rythme du Ramadhan. Essentiellement 2 heures après les 2 repas, en fin de matinée (ce qui correspondrait à la période du jeûne) et en fin d'après-midi et avant la rupture du jeûne. Ceci surtout pendant les premiers jours.

Visite au médecin, traitement et adaptation du traitement s'il y a lieu.

Ne pas hésiter à rompre le jeûne devant des situations telles que l'hypoglycémie ou une hyperglycémie qui s'aggrave.

Ghezal intéresse Cesena

L'attaquant international algérien, Abdelkader Ghezal, intéresse l'AC Cesena (Série A italienne), rapporte la presse italienne mardi. Ayant eu vent du désir du joueur algérien de quitter sa formation actuelle, Bari, après sa décente en série B, les dirigeants de Cesena se sont mis sur ses traces, ont indiqué les mêmes sources. Les déclarations que vient de faire l'entraîneur de Bari, Francesco Tornet, et par lesquelles il a fait état du souhait de Ghezal de jouer en Série A la saison prochaine, ont motivé davantage Cesena à suivre sa piste. Pour sa part, Ghezal avait confié, à l'issue du dernier match amical de son équipe, et pendant lequel il a réussi à inscrire un triplé, qu'il n'a toujours pas tranché quant à son avenir. Le joueur qui vient d'être rappelé en équipe nationale algérienne en prévision de son prochain stage prévu entre 7 et 11 août à Paris, espère faire sa résurrection avec les Verts, d'où son désir de jouer pour un club de Série A.

ITTIHAD DJEDDAH Ziaya retenu par l'entraîneur Dimitri

L'attaquant international algérien Abdelmalik Ziaya devrait rester avec l'Ittihad Djeddah (première division) la saison prochaine, rapporte le journal sportif arriyadiyah, citant des sources proches du club. Selon la même source, la décision de conserver le buteur algérien dans l'effectif de l'équipe de Djeddah a été prise par l'entraîneur belge Dimitri à l'issue de la réunion tenue dimanche soir avec le nouveau président du club Mohamed Ben Dakhel. Outre Ziaya, le coach de Ittihad Djeddah a également retenu le joueur portugais Paulo George, tandis que son compatriote Nounou a été mis sur la liste des transferts. Ziaya a repris mercredi dernier les entraînements avec Ittihad Djeddah pour préparer la saison 2011-2012. Il est en stage à El Taef où le club effectue un stage bloqué de 10 jours en vue de son quart de finale aller de la Ligue des champions d'Asie face au FC Séoul le 14 septembre prochain. Auteur d'une bonne fin de saison, Ziaya avait exprimé en juin dernier son souhait de prolonger son aventure avec Ittihad Djeddah. «Je me sens bien à Jeddah, rien ne me manque ici.» avait-il indiqué. Le natif de Guelma s'est engagé avec Al Ittihad en décembre 2009 pour un contrat de trois ans. Il est devenu l'un des cadres du club. Ziaya figure dans la liste des 33 joueurs convoqués par Wahid Halilhodzic pour effectuer un stage en France du 7 au 11 août.

GLASGOW RANGERS Bougherra n'ira pas au Qatar

Les Glasgow Rangers ont rejeté une offre des champions du Qatar Lekhwiya pour le défenseur algérien Madjid Bougherra, a annoncé lundi le manager des champions d'Ecosse, Ally McCoist. Sous contrat avec les Gers jusqu'en juin 2012, le défenseur international algérien est convoité par le club qatari de Lekhwiya, dirigé par l'entraîneur algérien Djamel Belmadi. «Il y a eu une offre d'un club du Qatar, mais nous l'avons rejetée. Nous ne voulons pas que Madjid Bougherra aille n'importe où, surtout à ce stade de la saison, ce qui est d'une importance vitale pour tous», a déclaré McCoist sur le site de la BBC. Les Rangers accueillent les Suédois de Malmö, mardi, en match aller du troisième tour de la Ligue des Champions d'Europe. Bougherra avait été convoité par plusieurs clubs en Angleterre et au Moyen-Orient durant l'été, mais finalement il est toujours avec les Glasgow avec lesquels, il a pris part samedi au premier match du championnat contre Hearts (1-1) «Madjid a joué avec nous samedi contre Hearts, et je pense qu'il était bien», a dit McCoist au site internet du club. «Il est comme tous les autres joueurs ; il fait l'objet de convoitises, donc vous avez à gérer la spéculation et souvenez-vous que vous avez un travail à faire» a-t-il ajouté. Bougherra rejoint les Rangers en provenance de Charlton Athletic en 2008, ayant auparavant joué pour Gueugnon et Sheffield Wednesday, après un passage à Crewe Alexandra.

FOOTBALL- LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (PHASE DE POULES - 2^E JOURNÉE)

Le Doyen dès aujourd'hui au Royaume chérifien

Le MC Alger se rendra aujourd'hui à Casablanca au Maroc pour prendre part à la deuxième rencontre dans le cadre de la phase des poules de la Ligue des champions africaine, face au WA Casablanca prévue samedi prochain.

PAR MOURAD SALHI

Un match qu'abordera le doyen du football algérien dans des conditions un peu particulières. En effet, la première séance d'entraînement qui devait avoir lieu lundi à Bouchaoui, en prévision de cette importante rencontre face aux Marocains, n'était qu'une simple prise de contact entre le nouvel entraîneur Mustapha Heddane et les quelques joueurs qui ont répondu présents. C'est hier que les coéquipiers de Seddik Berradja devaient entamer les choses sérieuses. C'est vrai que le MCA effectuera son déplacement cette fois-ci au Royaume chérifien avec un effectif plus ou moins important par rapport à celui qui a disputé le premier match face au à l'ES Tunis au stade 5-Juillet, mais avec les querelles internes qui ont touché cette vieille formation algéroise depuis un certain temps et qui se sont accentuées pendant cette période d'intersaison. Le Mouloudia risque de laisser des plumes en déplacement après avoir bénéficié de deux autres licences africaines, à savoir, les deux nouveaux joueurs Amine Belaïd de l'USM Bel Abbès et Seddik Berradja du MC Oran, le seul représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine ; il espère toujours bénéficier d'une troisième licence africaine pour le portier Farid Bouzid pour épauler



Azzeddine, le seul gardien que compte le MCA, et aborder cette deuxième journée en toute sérénité. Une rude rencontre attend le MC Alger samedi à Casablanca où il sera attendu de pied ferme par une formation marocaine qui ne lâche rien sur son terrain. Les coéquipiers de Attafen doivent à tout prix éviter une mauvaise surprise au Maroc pour poursuivre l'aventure africaine. Le représentant marocain qui est revenu avec un précieux point de son déplacement en Égypte où il a tenu en échec le Ahly du Caire sur ses bases ne compte pas laisser filler facilement les trois points à domicile. «Cette fois, nous devons prendre les trois points sur notre terrain. La rencontre face au MC Alger sera très difficile, mais nous sommes en train de se préparer comme il se doit pour ne pas rater ce rendez-vous important pour la suite de la compétition», a déclaré, hier, l'entraîneur suisse de WA Casablanca, Michel Decastel, sur le site de la CAF. «Le MCA est une équipe solide notamment sur le plan physique, ajoute le coach du WAC,

mais mes joueurs sont totalement conscients de la difficulté de la tâche et c'est là-dessus que nous mettons l'accent aux séances d'entraînement restantes avant cette empoignade» a-t-il confirmé. Le MCA qui a réussi difficilement à garantir son maintien parmi l'élite, doit cravacher dur samedi pour ne pas briser le rêve d'atteindre un niveau très élevé de cette compétition. Les camarades de Megherbi doivent faire preuve d'une certaine responsabilité et rester concentrés uniquement sur cette difficile mission qui les attend au Maroc.

Certes, les Marocains auront l'avantage du terrain et du public, mais les Algériens peuvent créer une surprise en terre marocaine s'ils n'abordent pas ce rendez-vous dans la peau d'un vaincu. Avec plus de volonté et de sérieux, les Algériens peuvent revenir de la capitale économique du Maroc avec au moins un match nul. Une fois sur place, au moins deux séances d'entraînement sont au programme.

M. S.

AHLY DU CAIRE

L'Algérien Amir Sayoud sanctionné pour son retard

L'équipe égyptienne d'Al Ahly a infligé une amende à l'international olympique algérien Amir Sayoud pour avoir retardé son retour au Caire et raté les deux dernières séances d'entraînement, a annoncé lundi le site officiel des champions d'Égypte de première division. Le jeune joueur algérien devait retourner au Caire samedi pour reprendre les entraînements, selon l'accord convenu avec le staff technique d'Al Ahly, mais Sayoud a reporté son arrivée pour des raisons inconnues, précise la même source. Le joueur est attendu mardi pour entamer les entraînements avant le déplacement du club à Tunis jeudi prochain, en vue de son match contre l'ES Tunis, prévu samedi 30 juillet pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique. Le directeur sportif du club cairote Essayed Abdelhafidh avait indiqué que le problème de Sayoud est son absence actuellement dans la liste des joueurs retenus pour la Ligue des champions. Le natif de Guelma n'est pas inscrit sur la liste des joueurs d'Al Ahly devant participer à la

Ligue des champions d'Afrique, mais le responsable du club égyptien a laissé la porte ouverte. Lors de la première journée de la compétition africaine, Al Ahly a été

tenu en échec par le WA Casablanca (3-3). Dans l'autre match du groupe B le MC Alger et l'ES Tunis avaient également fait match nul (1-1).

BOXE- CHAMPIONNAT DU MONDE CADETS (QUARTS DE FINALE)

L'Algérien Chemseddine Kramou aujourd'hui face à Eduard Vaha

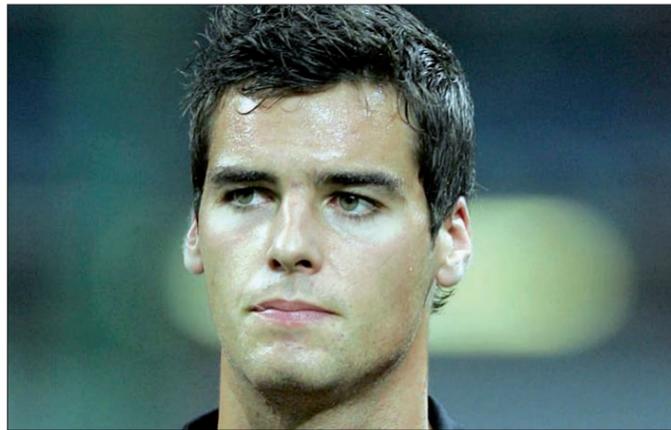
Le boxeur algérien Chemseddine Kramou (52 kg) s'est qualifié aux quarts de finale des Championnats du monde cadets, qui se déroulent à Astana en Kazakhstan, rapporte lundi le site officiel de la Fédération internationale de boxe amateurs (AIBA). Kramou a dominé son adversaire syrien Ali Ghosoun (17-8), qui était exempt lors du 1^{er} tour. En quarts de finale, le pugiliste algérien affrontera, aujourd'hui mercredi, le Bélarus Eduard Vaha, difficile vainqueur du Kazak Rauan Zatulla (15-13). En 1/8 de finale (samedi), Kramou avait éliminé l'Ecosais Tham Andrew (16-9), alors que le Bélarus - son adversaire en quart - a été exempté du 1^{er} tour. En cas de qualification, Kramou affrontera en demi-finale vendredi, le vainqueur du combat

prévu entre Mammadov Nasraddin (Azerbaïdjan) et Marcial Eumir Felix (Philippine). Par contre, le boxeur algérien Mohamed Abid (60kg) a été éliminé dès le 1^{er} tour par le Géorgien Jemal Shanamderidze (26-4). Outre Kramou et Abid Bachir, l'Algérie prend part avec deux autres boxeurs aux Championnats du monde cadets. Chihabeddine Bordji (52 kg) s'est qualifié dimanche soir, aux 1/8 de finale face à l'Ecosais Jack Brunton (11-8) et croisera les gants, par la suite (mardi), contre le Marocain Mtioui Smaïl. Son compatriote Saïd Beche (75 kg) montera sur le ring le 26 juillet face au Kazakh Duisaly Askar. Le Mondial d'Astana enregistre la participation record de 52 pays représentés par 360 pugilistes.

LYON

Gourcuff opéré aujourd'hui

Privé de Yoann Gourcuff, qui sera opéré de la cheville gauche aujourd'hui mercredi, d'Honorato Ederson, Miralem Pjanic et Clément Grenier retenu pour le Mondial des moins de 20 ans, Lyon est dans la douleur, sans meneurs de jeu alors que la saison n'a pas encore débuté et avant un mois d'août capital.



L'Olympique Lyonnais doit notamment disputer le tour de barrages de qualification pour la Ligue des Champions (16/17 et 23/24 août), une épreuve qu'il espère jouer pour la 12^e fois consécutive et les conditions de préparation de l'équipe apparaissent actuellement bien difficiles d'autant plus qu'elle n'a

encore enregistré aucune recrue. Gourcuff, qui reste sur une saison noire avec l'OL qu'il a rejoint en août 2010 en provenance de Bordeaux pour un transfert de 22 millions d'euros et un maximum de 4 M d'euros de bonus, ne parvient pas, de son côté, à sortir du tunnel. L'international ne reprendra sans doute pas la compétition

avant fin août alors que Jean-Michel Aulas comptait beaucoup sur le retour en forme de son joueur, tête de gondole du recrutement 2010. Lors de la reprise de l'entraînement, le président lyonnais évoquait Gourcuff comme une recrue tant il est passé au travers du dernier

championnat. L'international souffre d'une inflammation du cartilage de la cheville gauche provoquée par un corps étranger dans l'articulation. L'opération, pratiquée par le chirurgien lyonnais, le docteur Bertrand Sonnery-Cottet va consister en un nettoyage articulaire. Après avoir subi une infiltration il y a un peu plus de deux semaines, à son retour du stage de l'équipe lyonnaise en Autriche qu'il avait quitté prématurément, le joueur avait suivi un programme de réathlétisation avant de ressentir une nouvelle douleur samedi. Deux tests non concluants, dimanche et lundi matin, ont incité le corps médical du club à prévoir l'opération. Ce nouveau contretemps perturbe la préparation de l'Olympique Lyonnais et réduit la marge de manœuvre de son nouvel entraîneur, Rémi Garde, dont l'effectif se retrouve sans meneur de jeu et alors qu'il cherche à doter son équipe d'un nouveau style de jeu.

Trezeguet cherche un «challenge»

Libre depuis son départ d'Hercules, David Trezeguet explique à *L'Equipe* que son retour en Ligue 1 est loin d'être utopique. «J'ai fait un point avec ma famille sur ma situation. La conclusion est qu'il est peut-être temps pour moi de rentrer. Aujourd'hui, je veux revenir en France», affirme l'ancien Monégasque qui concède n'avoir, pour l'instant, reçu aucune proposition venue de l'Hexagone. Paris, Marseille, Lyon ou Bordeaux sont pourtant des destinations susceptibles de l'intéresser car plus qu'un dernier contrat juteux, - «la France n'a pas les mêmes moyens que l'Angleterre, l'Espagne ou l'Italie» -, Trezeguet «recherche une équipe qui offre un beau challenge sur le plan sportif», et se dit «prêt à faire des sacrifices». A 33 ans, Trezeguet sait ce qu'il veut : «Ce qui m'importe, c'est de trouver un club qui compte vraiment sur moi». L'ancien buteur de l'équipe de France (71 sélections, 34 buts) s'entraîne actuellement avec l'ASM.

Les Verts pensent à Wendel

Privés d'Alonso pour neuf mois, St-Etienne lui cherche activement un remplaçant. Après avoir essayé un échec sur le dossier Pied (Lyon), les Verts ont contacté Bordeaux au sujet de Geraldo Wendel. Sous contrat jusqu'en juin 2012, le milieu brésilien de 29 ans dispose d'un bon de sortie. «Pour l'instant, l'ASSE n'a proposé que des joueurs en échange, et ça ne nous intéresse pas», a déclaré Jean-Louis Triaud à *L'Equipe*. L'ASSE se serait aussi penchée sur les cas Giuly (libre) et Estigarribia (Le Mans).

ARGENTIN

L'entraîneur Sergio Batista démis de ses fonctions

Le sélectionneur de l'Argentine Sergio Batista a été démis de ses fonctions, moins d'un an après sa nomination et après l'élimination de son équipe dès les quarts de finale de la Copa America à domicile. Ernesto Cherquis Bialo, le porte-parole de l'Association de Football argentine (AFA), a confirmé le départ de Batista lundi soir. Batista avait été pris récemment à partie par la presse argentine, qui dénonçait ses choix lors du match contre l'Uruguay. Dans l'immédiat aucun nom n'a été avancé pour succéder à Batista, toutefois les noms de possibles successeurs ont été avancés: Alejandro Sabella et Gerardo Martino. Batista était déjà peu apprécié des supporters argentins avant cette Copa, le jugeant illégitime à son poste: s'il a conquis le titre olympique en 2008, il n'a pas d'expérience dans un (grand) club.

CHICHARITO

«Je vis, je respire et je pense football»

Peu de joueurs ont autant marqué la planète football en une seule saison que Javier Hernández, devenu un élément phare de Manchester United et de la sélection mexicaine. Conjuguant talent, sens du but, charisme et personnalité d'exception, Chicharito est l'une des grandes figures de l'année 2010/11.

Quelles sont les clés du triomphe mexicain en Gold Cup ?

L'effort et l'engagement collectifs. On était aussi très en verve, mais les choses n'en ont pas été plus faciles pour autant. On est partis du principe qu'il n'y avait pas d'obligation de victoire, mais qu'on ferait notre maximum pour gagner chaque match et chaque tournoi. C'est à force de travail qu'on avance.

Malgré tout, le public mexicain aurait-il considéré tout autre dénouement comme un échec ?

Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue, mais on connaissait les conséquences, quel que soit le résultat. L'objectif était de gagner et on y est arrivé. C'est tout ce qui compte. Je suis vraiment content d'avoir offert ce bonheur aux supporters. On a vécu des moments difficiles pendant le tournoi, ce qui rend la victoire d'autant plus savoureuse. Je suis très heureux d'avoir remporté mon premier trophée avec la sélection.

Cette sélection est-elle la plus talentueuse de l'histoire du Mexique ?

Je n'ai jamais aimé les comparaisons. Un joueur doit être aux ordres de l'entraîneur, surtout en sélection. Je suis très recon-

naissant de l'accueil et de l'aide que j'ai reçus. Je n'ai vécu que des bons moments avec El Tricolor. Le passé ne m'intéresse pas. Ce qui me motive, c'est ce que je peux apporter à l'équipe.

Après vos succès en sélection, êtes-vous prêt à vous concentrer sur votre club ?

Manchester m'a très bien traité et je me dois de lui rendre la pareille. J'ai réalisé une excellente première saison et j'espère faire encore mieux par la suite. Je crois que l'équipe aborde une année exceptionnelle et j'attends avec impatience les défis à venir.

Les joueurs mexicains ont souvent du mal à s'adapter à l'étranger. Qu'en est-il pour vous ?

Changer de culture est toujours difficile, mais j'ai eu la chance que mon père et ma sœur viennent vivre avec moi, ce qui m'a beaucoup facilité les choses. Je n'ai pas de problème avec la nourriture ou les coutumes, c'est ma famille qui me manque. J'avais une bonne base en anglais et c'est vrai que cela m'a permis de communiquer dans le vestiaire et de faire la connaissance de mes coéquipiers dès mon arrivée. Mais il m'a fallu progresser. Petit à petit, je comprends et je parle mieux.

Sur un tout autre sujet : pourquoi le 14 ? Ce numéro a-t-il une signification particulière pour vous ?

C'est un pur hasard ! Lorsque je suis arrivé à Chivas, on m'a d'abord donné le 45, puis le 25 et enfin le 14 quand le joueur qui le portait est parti. À la Coupe du Monde, je suis tombé sur le même numéro en sélection, parce que Miguel Sabah s'est blessé. Et il se trouve que le 14 était libre à Manchester. Curieusement, c'est avec ce numéro que mon père a été couronné champion à Puebla, mais je ne l'ai pas fait exprès, c'est juste un concours de circonstances. Je vis, je respire et je pense football depuis toujours. Je savais que je deviendrais joueur professionnel.

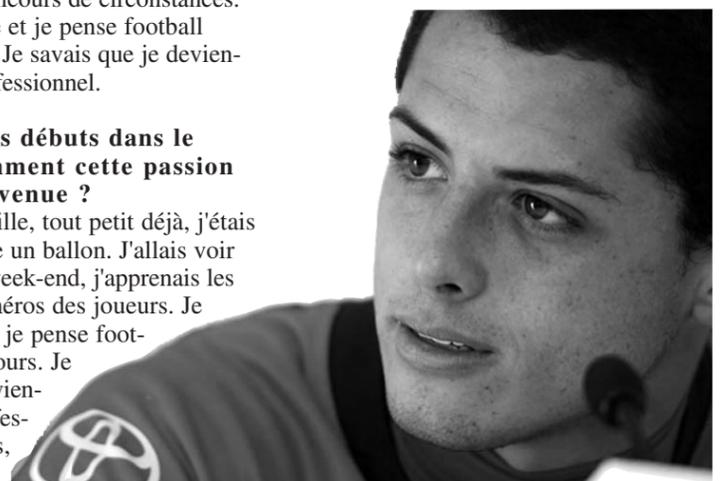
Parlons de vos débuts dans le football. Comment cette passion vous est-elle venue ?

D'après ma famille, tout petit déjà, j'étais toujours derrière un ballon. J'allais voir les matches le week-end, j'apprenais les noms et les numéros des joueurs. Je vis, je respire et je pense football depuis toujours. Je savais que je deviendrais joueur professionnel. En plus, je voyais mon

père sur le terrain, mon grand-père me racontait des anecdotes... Il m'aurait été plus difficile de ne pas être footballeur !

Aviez-vous un modèle ?

J'aimais beaucoup regarder les joueurs et essayer de les imiter. Mis à part mon père et mon grand-père, qui sont et resteront toujours mes idoles, j'aurais voulu ressembler au footballeur brésilien Ronaldo. Il m'éblouissait. En plus, la Seleçao fait toujours sensation. À France 98, c'était une équipe au jeu fabuleux, qui avait beaucoup de supporters. Je n'ai pas du tout apprécié qu'elle perde la finale !





ACCUSÉ levez-vous !



Il se fait voler plus d'un milliard en... toute confiance

On dit que s'il y a des escrocs c'est parce qu'il y a des personnes naïves et imprudentes qui leur accordent leur confiance. La mésaventure de Hassan qui a perdu plus d'un milliard de centimes en est la parfaite illustration.

Hassan est un jeune commerçant qui passe son temps à se rendre à l'étranger pour s'approvisionner en marchandises, essentiellement des vêtements et des chaussures aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Pour trouver l'argent nécessaire à son activité, il se rabat sur le marché parallèle. Un recours qui lui fait peur parce qu'il vit avec la hantise de tomber sur des faux billets. Ce jour, il se rendit à une banque se trouvant à Rouiba pour déposer dans son compte en devises quelques centaines d'euros. Devant lui, une femme d'une quarantaine d'années (il saura par la suite qu'elle avait 48 ans) venait de retirer une somme et s'éloignait du guichet. Il avait l'esprit si absorbé qu'elle ne remarqua pas le regard intéressé qu'elle avait posé sur lui. La dame sortit de la banque mais au lieu de s'en aller resta devant la porte. Et c'est là que Hassan la trouva quand il sortit à son tour. Il allait se diriger vers sa voiture garée non loin de là lorsqu'il entendit la quadragénaire l'aborder :

- Vous avez un petit moment, khouya ?
- Oui... Que voulez-vous madame ?
- J'étais à la banque juste devant vous... Vous aviez des euros à la main...
- Oui, en effet... Voilà, j'aimerais avoir une petite discussion avec vous...
- A quel sujet ?
- Voilà... pour être brève, je suis une personne qui vit du commerce de l'argent.
- Du commerce de l'argent ? Je ne vous comprends pas, madame.

- Je vends des devises... Et maintenant, c'est clair ?

- Oui, là, c'est clair...
- Quand je vous ai vu sur le point de déposer de l'argent à la banque j'ai eu l'idée de vous faire cette proposition. Je vous ai déjà vu à Rouiba dans un magasin que je n'arrive pas à situer...

- Oui, en effet, je suis commerçant à Rouiba... Et chaque fois que je veux m'approvisionner en marchandises c'est la galère. Il faut trouver des devises et vous savez très bien que depuis quelque temps la fausse monnaie fait des ravages.

- C'est vrai, mais si nous nous entendons et que nous arrivons à conclure, avec moi, vous n'aurez rien à craindre. Mes devises je les prends de la banque. Elles me parviennent directement de France où se trouvent les personnes avec qui je travaille. D'ailleurs je viens de retirer une petite somme pour un client...

- Oui, oui, je vous ai vue, madame... Votre proposition m'intéresse...

- Très bien... je vais vous donner mon numéro de téléphone portable...

- Je prends votre numéro de portable mais j'aimerais que nous en parlions maintenant... Il est presque midi, vous ne voulez pas



que nous allions dans un petit restaurant ? Nous déjeunerons et nous discuterons de votre proposition.

- J'ai toujours eu horreur des restaurants. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, nous pourrions discuter chez moi. J'habite à Alger-Plage.

- Chez vous ? Oui... pourquoi pas ?
- Alors, allons-y. C'est votre voiture, khouya ?

- Oui, madame.
- Aujourd'hui, je suis sans voiture parce que ma fille l'a prise.

Hassan se dit que c'était une bonne chose de savoir où la dame habitait. Si elle lui montrait où elle habitait c'est la preuve qu'elle n'avait rien à craindre ou à cacher. Ce n'est pas le cas des gens avec qui il avait travaillé jusque-là. Il est vrai qu'on ne lui avait jamais refilé de la fausse monnaie mais il connaissait beaucoup de gens qui s'étaient fait avoir. Avec cette femme là, il pouvait être tranquille. Et ce qui ne gâchait rien, c'est qu'elle habitait près de Rouiba.

La dame demanda à Hassan de s'arrêter devant une grande et luxueuse villa. Il écarquilla les yeux d'admiration :

- C'est votre villa madame ?

- Oui, c'est mon défunt mari qui l'a construite. Il ne l'a habitée que pendant cinq ans. Ensuite, il a été terrassé par un cancer à l'âge de 50 ans, il y a trois ans maintenant. Changer des dinars contre des devises était son idée. Et je la continue aujourd'hui.

Ce n'est qu'après le déjeuner que la dame fit part des clauses de sa proposition : elle vendait les euros selon leur cours actuel sur le marché parallèle et elle prélevait une petite ristourne de 2% à 3% suivant l'importance du montant échangé.

Hassan réfléchit :
- C'est un peu plus cher que ce qu'offre le marché parallèle à cause de votre marge bénéficiaire mais l'avantage avec vous c'est qu'on travaille les yeux fermés ! Je suis d'accord.

- Très bien... Quand commençons-nous à travailler ?

- Maintenant madame !

- Maintenant ? Je n'ai que mille euros sur moi. C'est la somme que j'ai retirée tout à l'heure de la banque. C'était pour un client

qui devait m'appeler ce matin et il est plus de midi. Tant pis pour lui ; cet argent est à vous.

Elle sortit une enveloppe de son sac à main et la tendit à Hassan.

- Il y a là mille euros... Prenez les...

- Non... je ne peux pas les prendre maintenant ; je n'ai pas d'argent sur moi.

- Prenez-les, vous me payerez plus tard...
- Je vous remercie pour cette confiance madame... Je vous les ramènerai demain...

- Très bien.

- Et je vous ramènerai aussi un milliard et 75 millions de centimes en dinars... Vous pouvez me procurer l'équivalent en euros ?

- Bien sûr mais comme la somme est importante cela prendra un peu de temps...

- Un mois ?

- Non... Une semaine ; pas un jour de plus. Mais avant de venir chez moi, téléphonez-moi parce que je bouge beaucoup.

- Très bien, madame.

Et ce fut un homme heureux qui rentra chez lui. Il avait enfin réglé définitivement l'angoisse de son approvisionnement en devises ! Une merveilleuse dame, très sympathique qui vous offre en plus un déjeuner royal avec du poulet rôti !

Quelques jours plus tard, Hassan réunit la somme qu'il voulait changer et téléphona à la dame. Celle-ci lui apprit qu'elle se trouvait à Boumerdes et elle lui fixa rendez-vous dans une heure devant la banque où ils s'étaient rencontrés la première fois.

Une heure et dix minutes plus tard, une belle voiture s'arrêta devant la banque où se tenait déjà Hassan. C'était la dame qu'il attendait.

- Me voilà ! je n'ai pas envie de rentrer chez moi parce que ma fille risque de me demander la voiture et je ne peux pas la lui refuser. Montez, nous discuterons dans la voiture.

Hassan, une fois dans la voiture, donna à la dame une enveloppe représentant la somme avec laquelle il avait acheté les 1.000 euros de la dernière fois. Puis, il lui laissa un petit cabas.

- Comme je vous l'ai dit, il y a dans ce cabas, un milliard et 75 millions de centimes.

Vous voulez que je les compte devant vous ?

- Non, non... je vous fais confiance, M.

Hassan. C'est sur la base de cette confiance que j'ai décidé de travailler avec vous...

- Merci, madame...

- Je vous en prie... Voyons, nous sommes lundi... En principe j'aurai votre argent lundi prochain. Lundi prochain je vous téléphonerai vers midi. Et à 14h Si nous sommes toujours de ce monde, nous irons prendre vos devises à la banque.

- Ah ! C'est formidable.

Le dimanche suivant au soir, le téléphone de Hassan retentit. C'était la dame aux devises.

- Bonsoir M.Hassan... Je vous appelle pour vous dire qu'il n'y a qu'un tiers de la somme que j'attends qui est entré dans mon compte. Le reste va arriver mercredi, dans deux jours. Maintenant c'est à vous de voir. Je vous retire la somme qui est déjà arrivée ou vous préférez que nous attendions jeudi matin pour tout retirer ?

- Oh ! Pourquoi se presser et retirer une partie puis attendre deux jours pour retirer l'autre partie ? Attendons jeudi et retirons tout d'un seul coup.

- Comme vous voulez, M.Hassan.

- Merci, madame... De toutes les manières, vous avez ma confiance totale.

Le jeudi matin, Hassan appela la dame mais elle ne lui répondit pas. Une heure plus tard, il l'appela et elle était hors champ. A midi, comme elle ne répondait toujours pas, il se rendit à Alger-Plage. Il sonna à la porte de la villa et ce fut une jeune femme qui lui ouvrit. Il se dit qu'elle devait être la fille de la dame et il lui dit :

- J'aimerais voir votre mère, madame...

- Ma mère est morte depuis trois ans, monsieur. Qui êtes-vous et que voulez-vous ?

Et puis, attendez un moment. C'est mon mari qui va parler avec vous.

Une fois que Hassan eut expliqué au mari de la jeune dame le motif de sa visite, celui-ci lui dit :

- Mon jeune ami, je crois que vous vous êtes fait avoir... Cette dame existe en effet...

Elle a habité chez nous jusqu'à hier. Elle vivait chez nous en tant que femme de ménage. Et cette villa n'est pas à elle.

- Vous en êtes sûr ?

- Aussi sûr que la belle voiture à bord de laquelle vous l'avez vu était une voiture de location. Vous feriez mieux d'aller déposer plainte contre elle et donner son signalement avant qu'elle ne disparaisse totalement dans la nature.

Et c'est ce que Hassan a fait.

La dame a été arrêtée quelques jours plus tard, et incarcéré en attendant son jugement.

Il y a quelques jours, à la mi-juillet, Hassan s'est retrouvé en face d'elle au tribunal de Rouiba. La dame, une femme divorcée, a reconnu qu'elle vivait du change mais a nié que Hassan lui ait donné le moindre dinar.

Elle s'est même permis de se moquer de lui. « Vous donnez un milliard à une inconnue sans la moindre preuve ! Ce n'est pas de la naïveté ; c'est de la folie. »

Trois ans de prison ferme ont été requis contre la dame ainsi qu'une amende de 10 millions de centimes.

Quant au milliard que Hassan a remis à la dame... eh bien ! Il l'a probablement perdu à jamais parce qu'effectivement il n'y a pas la moindre preuve de son existence !

K. A.

Justin Timberlake restera acteur pour le moment

Lors du Comic Con de San Francisco, Justin Timber a présenté son nouveau film, *In Time*, dans lequel il joue aux côtés d'Amanda Seyfried, et a révélé que sa carrière d'acteur était sa priorité. L'acteur de 30 ans était au Comic Con de San Francisco le 21 juillet pour présenter son nouveau film, *In Time*, dans lequel il donne la réplique à la jolie Amanda Seyfried. Selon le site Celebuzz, il a confié que ce film marquait un tournant dans sa carrière : "C'est la première fois que j'ai un vrai rôle principal dans un film. Il commence avec mon visage, et je suis aussi l'un des derniers personnages que l'on voit." C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il n'a pas l'intention de retourner en studio pour le moment, puisqu'il a ajouté qu'il ne voulait pas remonter sur scène : "Je suis ravi que vous me posiez la question. J'ai un single qui va sortir cette semaine. Non, c'est une blague."



LE CARNET DU MIDI

1938 UNE ARTISTE INTERNATIONALE

Isabelle Aubret, née Thérèse Coquerelle ce jour à Lille est une chanteuse française. En 1952, elle fut championne de France de gymnastique. Dès l'adolescence, elle participe à des concours de chant. Elle est repérée par le directeur d'une radio lilloise, monte sur scène pour la première fois. Elle chante dans des ensembles et travaille pendant deux ans comme chanteuse d'orchestre, pour un orchestre du Havre. Au début des années 60, elle gagne un concours qui a lieu à l'Olympia, et se fait remarquer par le directeur de la salle, Bruno Coquatrix qui l'aide à obtenir un contrat dans un cabaret de Pigalle, le Fifty-Fifty.



Les années 1962 et 1963 sont très importantes pour Isabelle Aubret. En 1962, elle remporte le Grand Prix du Concours Eurovision avec Un premier amour. Cette même année elle rencontre Jean Ferrat et fait la première partie de sa tournée. En mars 1963 elle fait la première partie de Jacques Brel à l'Olympia. Brel et Ferrat sont les deux artistes dont Isabelle Aubret était le plus proche, reprenant plusieurs chansons écrites initialement pour Jean Ferrat. Pressentie par le réalisateur Jacques Demy et le musicien Michel Legrand pour le rôle principal du film *Les Parapluies de Cherbourg*, Isabelle Aubret est victime d'un accident de voiture et cesse toute activité. Au début des années 70, elle entame une tournée qui la mène au Canada, en Algérie, à Cuba et en Pologne. Fin 1981, pendant la répétition d'un numéro de trapèze volant pour le gala annuel des artistes, elle fait une chute et se brise les jambes. Deux années de rééducation seront nécessaires pour recommencer à travailler. Elle enregistre des poèmes d'Aragon mis en musique par Léo Ferré et Jean Ferrat et interprète, tout au long des années 90, les artistes qui lui tiennent à cœur. En 2011 elle a été à l'affiche du Palais des Sports de Paris les 18 et 19 mai dernier.

2008 UN MONSTRE DU CINÉMA DU XXÈME SIÈCLE

Youssef Chahine, de son nom complet Youssef Gabriel Chahine est un réalisateur, acteur, scénariste et producteur égyptien de réputation internationale. Il réalisa 40 films et documentaires.

Youssef Chahine est né dans une famille chrétienne d'Égypte (originaire du Liban, son père catholique libanais et sa mère libanaise de confession grecque catholique) à Alexandrie le 25 janvier 1926. Il obtient son baccalauréat. À 21 ans, il quitte son Égypte natale pour aller étudier le cinéma au Pasadena Playhouse dans les environs de Los Angeles. À son retour, trois ans plus tard, l'occasion lui est donnée, grâce à Alvis Orfanell, de réaliser son premier film, *Papa Amin*. Il est invité pour la première fois au Festival de Cannes en 1951, pour son film *Le Fils du Nil*. En 1954, il lance la carrière d'acteur d'Omar Sharif dans son film *Le démon du désert*. Mais le film qui marqua sa carrière fut *Gare centrale*, en 1958, chef-d'œuvre qui lui permit d'être reconnu comme l'un des plus grands cinéastes du XXe siècle. En 1992, il s'essaya également au théâtre avec l'adaptation du *Caligula* d'Albert Camus, donné à la Comédie-Française. Fréquemment confronté à la censure, Youssef Chahine ne cesse néanmoins de dénoncer la bêtise et l'intégrisme, tout en multipliant les choix stylistiques, du mélodrame *J'ai quitté ton amour* avec Farid El Atrache) à la reconstitution historique *Adieu Bonaparte* ou à l'évocation autobiographique *Alexandrie pourquoi*. Il meurt ce jour à l'hôpital américain de Neuilly ; Sa dépouille mortelle sera rapatriée en Égypte où des milliers d'Égyptiens l'accompagneront jusqu'à sa dernière demeure.

1980 LE DERNIER DE LA DYNASTIE DES SHAH

Mohammad Reza Shah Pahlavi est le dernier shah d'Iran qui régna du 16 septembre 1941 au 11 février 1979. Contraint à l'exil le 16 janvier 1979, il fut remplacé par un conseil royal et renversé par la Révolution iranienne. Mohammad Reza Pahlavi n'a jamais abdicqué officiellement. Mohammad Reza succéda à son père, Reza Shah, lorsque ce dernier fut contraint d'abdiquer en septembre 1941, peu après l'invasion anglo-soviétique. Après la Seconde Guerre mondiale, Mohammad Reza Pahlavi se rapprocha progressivement des États-Unis et entretint des liens très étroits avec la Maison-Blanche, en particulier avec les présidents Dwight Eisenhower et Richard Nixon. Réformiste et autoritaire de la politique intérieure, le shah d'Iran entreprit, par référendum, un vaste programme de progrès social et de développement économique (la Révolution blanche) associé à une répression des mouvements d'opposition incarnée par la Savak. Si la politique volontariste du shah améliora considérablement le niveau de vie des Iraniens et permit au pays une modernisation rapide dans les années 60 et 70, elle contribua à élargir le fossé économique, social et culturel entre une élite fortement occidentalisée et une classe populaire sensible au conservatisme religieux. En 1978, de plus en plus critiqué, le shah dut faire face à un soulèvement populaire (la révolution iranienne) qui s'accrut au fil des mois et d'où émergèrent les fondamentalistes chiites inspirés par l'ayatollah Khomeini. Il nomma en dernier recours l'opposant social-démocrate Chapour Bakhtiar comme Premier ministre et quitta l'Iran pour l'exil en Égypte où il décéda ce jour des suites d'un cancer. Sa femme l'impératrice Farrah Diba et ses enfants demandent l'asile aux États-Unis

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1866 Début des communications transatlantique par télégraphe

Le premier câble télégraphique transatlantique est inauguré le premier message transmis par la reine Victoria au président américain James Buchanan : "Glory to God in the highest, on earth and good will to all men" (Gloire à Dieu au plus haut des cieux, sur la terre et les hommes de bonne volonté) Un premier câble fut installé en 1857 mais au bout de 10 jours, le câble se rompt par 3.700 m de fond, le projet est abandonné pour une année.

1921 L'insuline est isolée pour la première fois

L'insuline est isolée par Frederick Banting et Charles Best. La substance secrétée par le pancréas permet le traitement du diabète. Frederick Banting, assisté de ses collègues de l'Université de Toronto dont J. J. R. Macleod, Charles Best et Bertram Collipréussit à isoler l'insuline à partir du pancréas d'un chien. Cette découverte va constituer une révolution médicale dans le traitement du diabète puis en janvier 1922, ils ont administré une dose d'insuline à un garçon de 14 ans. Frederick Banting, Charles Herbert Best et leurs collaborateurs nommés précédemment recevront le Nobel de médecine en 1923.

1949 Premier avion de ligne à réaction

Geoffrey de Havilland fait voler le premier avion de ligne à réaction, le Comet. Le Comet fait son premier vol d'essai le 27 juillet 1949. Il effectue un vol d'essai le 25 octobre 1949. Il devient le premier avion à réaction de ligne le 2 mai 1952. Des accidents furent causés par la fatigue de la structure, due à un plafond de croisière élevé d'un avion à réaction commercial. La compagnie a dû retirer ses appareils et ceci a permis à Boeing de s'implanter avec son modèle 707.

1953 Fin de la Guerre de Corée

La guerre de Corée eut lieu de 1950 à 1953 entre les forces de la Corée du Nord communiste, soutenues par la République populaire de Chine et l'URSS, et celles de la Corée du Sud capitaliste, soutenues par les Nations Unies. Les pertes humaines : 995.601 alliés, 1.500.000 Chinois et Nord-Coréens.

2002 Un avion de chasse s'écrase sur une foule en Ukraine : 93 morts

Un avion de chasse s'est écrasé sur des spectateurs qui assistaient à un meeting aérien à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine.

Au moins 93 personnes sont mortes et 115 autres ont été blessées.

L'accident s'est produit alors que l'appareil effectuait une série de manoeuvres complexes, à l'occasion des 60 ans d'une unité de l'armée de l'air locale. Plusieurs enfants figurent parmi les victimes. De nombreux blessés ont été touchés par des débris de l'avion et sont dans un état critique. Selon les premières observations, l'arrêt d'un des deux moteurs du chasseur pourrait expliquer la tragédie. L'appareil est resté dans les airs environ deux minutes puis a plongé vers le sol, heurtant des arbres et un autre avion au sol, avant de s'écraser. Les pilotes ont eu plus de chance que les victimes au sol. Ils ont réussi à s'éjecter et sont sains et saufs.



2003 Marie Trintignant dans un profond coma

Marie Trintignant est plongée dans un profond coma provoqué par les coups portés par son compagnon Bertrand Cantat au cours d'une dispute, dans la nuit du 26 au 27 juillet 2003. Elle décédera le 1^{er} août 2003.

INFERTILITÉ MASCULINE

Un gène en cause

La tête des spermatozoïdes est normalement couverte de protéines qui les aident à parvenir jusqu'aux trompes utérines où a lieu la fécondation. Environ 20% des hommes dans le monde seraient porteurs de cette mutation génétique qui fragilise les spermatozoïdes.

La découverte pourrait concerner de nombreux couples. Une équipe internationale de chercheurs a mis en évidence le rôle d'un gène dans des cas d'infertilité masculine. Quand les individus héritent du gène DEFB126 à la fois de leur père et de leur mère, la surface de leurs spermatozoïdes est dépourvue d'une protéine qui les aide en temps normal à franchir le col de l'utérus. Les gamètes meurent sans avoir pu atteindre les trompes où a lieu la fécondation. Près de 20% des hommes présenteraient cette mutation génétique dans le monde, estiment les chercheurs. Le fait de porter un seul variant du gène n'aurait en revanche pas de conséquence sur la fertilité.

L'étude parue dans *Science Translational Medicine* a été conduite



auprès de 500 couples de jeunes mariés chinois, sur deux ans. Les hommes porteurs du gène ne sont pas dans l'incapacité d'avoir des enfants, mais leurs spermatozoïdes ont 20% de chances en moins de parvenir jusqu'à l'utérus. De nombreux

hommes sont en mesure de suppléer à ce défaut «grâce à d'autres facteurs, comme la forme, le nombre ou la mobilité de leurs spermatozoïdes, qui les aident à féconder l'ovule», a expliqué au *New York Times* l'un des auteurs de l'étude, le Dr Gary

Cherr, professeur de toxicologie environnementale et de nutrition à l'Université de Californie. Mais si ces propriétés sont insuffisantes, la mutation génétique peut avoir «un impact très fort» sur les chances de procréer.

Un test facile à mettre au point

Les observations des scientifiques ont montré que les femmes dont le mari portait deux fois le gène DEFB126 n'avaient que 60% de chances de tomber enceinte à chaque cycle par rapport à un couple où l'homme ne porte pas la mutation. Quand le couple y parvenait, c'était avec deux mois de retard par rapport à un couple ne présentant pas la mutation. On parle de stérilité quand un couple ne parvient pas à procréer après 12 mois de rapports non protégés. Selon les auteurs de l'étude, il serait relativement simple de concevoir un test peu coûteux pour détecter cette mutation génétique. «Cela permettrait d'adresser plus rapidement les hommes qui en sont porteurs à un service d'aide à la procréation, où ils pourront bénéficier, avec leur partenaire, d'une fécondation in vitro», explique au *Figaro.fr* le Pr Alain Haertig, urologue. Dans le monde, 10% à 15% des couples souffrent d'infertilité. Dans près d'un cas sur cinq, la raison n'est pas élucidée.

Destination santé

DOULEURS DE LA COLONNE VERTÉBRALE

La natation a-t-elle bon dos ?

« **N**ager, c'est bon pour le dos » Qui n'a jamais entendu cette phrase ? L'absence d'à-coups en effet, est un excellent moyen de soulager notre colonne vertébrale et de lui épargner les micro-traumatismes qui accompagnent souvent, la pratique d'un sport... Mais si elle est mal pratiquée, avec de mauvais mouvements par

exemple, n'importe quelle nage peut tout aussi bien aggraver voire provoquer des douleurs. Explications.

La natation, c'est bon pour les muscles du dos. Et cela permet aussi, d'étirer notre squelette. Cependant comme tous les sports, elle n'a son plein intérêt que lorsqu'elle est correctement pratiquée. Un faux mouvement, ou des mouvements mal exécutés, peuvent

aggraver une douleur. Toutes les nages ne sont ainsi pas conseillées à tous. Privilégiez le crawl et le dos crawlé. Contrairement à ce que l'on imagine souvent, la brasse n'est pas tellement conseillée. Car elle creuse le dos et provoque souvent, une hyperflexion de la nuque. Et là, gare aux lombaires et aux cervicales.



LE CRAWL

Le crawl est une nage asymétrique alternée. Nage reine, il nécessite une bonne souplesse des épaules et une coordination optimale des bras et des jambes, ainsi que lors des mouvements respiratoires. La poussée de l'eau sur l'abdomen redresse la courbure lombaire. En respirant alternativement des 2 côtés, vous éviterez les problèmes de cervicales. Vous l'aurez compris, le crawl, pour le dos, c'est tout bon. Cependant lorsqu'il mal pratiqué, il peut aggraver une lordose lombaire, t cette déformation de la colonne vertébrale qui donne l'air d'avoir le « ventre en avant ».



LE DOS CRAWLÉ

La version dos du crawl est elle aussi une nage asymétrique alternée. Et elle est également porteuse de bienfaits. Elle fait travailler les muscles du dos, et favorise une meilleure ouverture de la cage thoracique, augmentant ainsi la capacité respiratoire. Elle améliore enfin la souplesse, en corrigeant les problèmes de courbure du rachis.



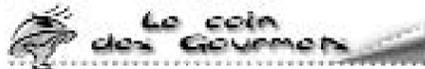
LA BRASSE

La brasse est une nage symétrique et simultanée. Votre position sera, bien sûr, allongée. Mais elle sera aussi... voûtée. La propulsion par les membres inférieurs augmentera les risques d'hyperlordose lombaire.



LE PAPILLON

Le papillon est la nage qui sollicite le plus les muscles du dos. Il entraîne une forte augmentation de la cyphose dorsale, le « dos rond ». La natation ou du moins certaines nages, permettent de soulager les douleurs dorsales... mais pas d'en traiter la cause. Avant de vous lancer, parlez-en à votre médecin traitant ou un médecin du sport



Gratin de riz et viande hachée



Ingrédients :

250 g de viande hachée
250 g de riz
1 oignon haché
2 poivrons
1 petite boîte de champignons
2 tomates
1 bouquet de persil et coriandre
2 c. à soupe d'huile
1 cube de poulet
3 verres d'eau
200 g de fromage râpé
1 pincée de safran
Gingembre, cumin
1 pincée de cannelle en poudre
1 pincée de piment doux
Sel, poivre

Préparation :

Dans une casserole, mettre l'eau, le cube de poulet, le sel, le safran et le riz, porter à ébullition et laisser cuire sur feu doux pendant 15 min puis égoutter. Laver et épépiner les poivrons et les couper en morceaux. Eplucher les tomates et les couper en morceaux puis les mélanger avec le persil et la coriandre. Chauffer l'huile, faire revenir l'oignon haché 2 min, ajouter les morceaux de poivrons et les champignons, laisser cuire 10 min en remuant, ajouter les tomates mixées et la viande hachée, assaisonner de sel, poivre, cumin, gingembre et piment doux et laisser cuire à couvert 10 min. A la fin de cuisson, ajouter le riz et bien mélanger. Verser la préparation dans un moule à gratin et saupoudrer de fromage râpé, faire gratiner 15 min.

Lassi à la banane



Ingrédients :

2 grosses bananes
1 citron
4 yaourts nature
40 cl de lait très froid
80 g de sucre en poudre
1 pincée de cannelle en poudre
4 petits brins de menthe
12 glaçons.

Préparation :

Eplucher les bananes. Les arroser du jus du citron. Les écraser, puis les répartir dans 4 grands verres. Dans une boîte hermétique, mettre les yaourts, le lait, le sucre et les glaçons. Secouer énergiquement en agitant la boîte dans tous les sens et rapidement afin que les glaçons n'aient pas le temps de fondre. Filtrer et verser dans les verres. Saupoudrer de cannelle. Garnir chaque verre d'un petit brin de menthe. Déguster glacé à la paille.

CERNES ET POCHE

Soignez le contour de vos yeux

Zone très sensible du visage, tant chez la femme que chez l'homme, le contour des yeux mérite toute votre attention pour ne pas trahir votre méforme. Quelques petits conseils pour un regard reposé et charmeur.

Facteurs des cernes et poches...

Ces causes sont liées à beaucoup de facteurs et s'accroissent avec le passage des années.

L'hérédité, la fatigue, le stress, une grossesse et l'état d'âme en général sont autant de facteurs ayant une incidence sur le contour de vos yeux.

Des yeux gonflés signe de fatigue :

Le premier des remèdes pour lutter contre la fatigue : se reposer !

Accordez-vous au moins une bonne nuit de sommeil, détendez-vous et votre mine sera plus lumineuse au lever du lit. Les compresses froides à base de fleur de lys, de camomille ou de lavande sont également très efficaces.

Les cernes :

Les cernes sont dans la majeure partie des cas dus à des caractéristiques anatomiques de chacun contre lesquelles il est bien difficile de lutter. Certains visages seront, en effet, vite marqués par leurs



apparitions profondes et noircies dès la moindre petite fatigue, petit souci ou lors de la période de menstruation pour les femmes.

Malheureusement, aucune crème miracle ne permet de faire disparaître les cernes.

Les solutions :

- Pensez à enrichir votre alimentation avec des compléments en vitamines C et E.
- Reposez-vous suffisamment en essayant de dormir au minimum 8 heures par nuit.

- Limitez le stress, restez zen !
- Evitez la prise de tabac qui a des répercussions néfastes sur la fraîcheur de la peau, notamment.

- Faites du sport, aérez-vous en dehors de la pollution citadine.

Pattes d'oie :

Ce défaut est dû à une perte d'élasticité de la peau avec le passage des années mais elles peuvent aussi apparaître prématurément.

La cause de ces pattes d'oie

peut être une mauvaise protection des yeux (lors d'expositions au soleil par exemple), un défaut de vision non corrigé par le port de lunettes (aggravé par un travail sur ordinateur notamment)...

Les solutions :

Des produits cosmétiques efficaces à base d'acide rétinique notamment peuvent être utilisés pour atténuer la formation de ridules au coin de l'oeil.



La jalousie est un sentiment naturel entre frère et sœur, mais parfois les relations fra-

ternelles peuvent empoisonner la vie familiale toute entière. La jalousie s'instaure dès l'en-

JALOUSIE ENTRE FRÈRE ET SŒUR Comment la gérer ?

fance et peut perdurer jusqu'à l'âge adulte pour se transformer en rivalité.

Comment gérer cette situation ?

Ce qu'il faut dire aux enfants :

Pour bien gérer cette situation, il faut en premier lieu expliquer à vos enfants que la jalousie qu'ils peuvent ressentir est normale.

Généralement, la jalousie naît quand l'un des enfants observe un traitement différent à son égard. S'il vous en parle, n'essayez pas de le nier. Il faut surtout expliquer pourquoi l'autre enfant nécessite plus d'attention que lui : mais il faut dire à votre enfant avant tout que vous l'aimez autant que son frère ou sa sœur.

Le plus important est

que chacun se sente aimé et accepté tel qu'il est :

Aussi, pour cela, évitez de comparer les enfants entre eux, cela ne fera que contribuer à entretenir un climat délétère. Il ne faut pas nécessairement jouer le rôle d'arbitre à chaque dispute. Après un épisode tendu, essayez de vous réunir et de communiquer le plus possible : il n'y a pas de meilleur remède pour chasser les tensions. Encouragez-les également à faire des activités ensemble et à partager leurs affaires.

Conseil :

En cas de conflit entre vos enfants, essayez d'intervenir le moins possible, il faut qu'ils parviennent à gérer et à régler leurs dissensions tous seuls et entre eux.

A S T U C E S

Nettoyer vos cuvettes de WC



Versez un demi-litre de vinaigre bouillant, laissez agir. Passez la brosse dans la cuvette pour désincruster les résidus de saleté. Tirez sur la chasse d'eau.

Faire adhérer la poussière au chiffon



Plongez un chiffon propre dans de l'eau chaude additionnée de quelques gouttes de glycérine. Laissez-le sécher complètement, utilisez-le pour épousseter les meubles.

Éliminer la poussière sur le dessus du réfrigérateur



Pour faire partir la saleté plus facilement, n'hésitez pas à la nettoyer avec de l'eau chaude additionnée d'assouplissant liquide (3 parts d'eau et 1 part d'assouplissant).

Dépoussiérer des oreillers



Pour enlever la poussière d'un oreiller, mettez celui-ci dans un sac plastique. Enfoncez le manche de l'aspirateur dans le sac, fermez hermétiquement avec la main et aspirez !

La bactérie du cancer de l'estomac bientôt éradiquée en Amérique Latine ?

L'éradication de la bactérie H. pylori responsable de cancers de l'estomac, serait plus efficace avec un triple traitement standard en Amérique latine qu'avec les autres traitements plus récents testés en Europe, c'est la conclusion d'une étude publiée le 20 juillet.

Avec la triple thérapie standard, le taux d'éradication de la bactérie du cancer de l'estomac a atteint 82% en Amérique Latine. Une valeur bien plus élevée que celle observée pour d'autres modes thérapeutiques, c'est ce qu'ont réussi à déterminer des chercheurs brésiliens qui viennent tout juste de publier leur étude dans la revue The Lancet. Des travaux qui pourraient s'avérer d'une importance capitale. En effet, la quasi-totalité des 750.000 à 1 million de morts annuels par cancer gastrique vivent en Asie ou en Amérique Latine, précisent les auteurs qui expliquent également que 60% de ces cancers sont causés par cette bactérie prénommée Helicobacter pylori. Ainsi, l'étude a été conduite dans six pays - Chili, Colombie, Costa Rica, Honduras, Nicaragua, et Mexique (deux sites) - sur 1.463 personnes âgées de 21 à 65 ans et porteuses de la bactérie détectée par test respiratoire.



Différents traitements et posologies

En pratique, les chercheurs ont en fait comparé les résultats obtenus avec un triple traitement standard, incluant un médicament contre l'acidité gastrique et deux antibiotiques, et ceux obtenus avec les traitements plus récents et testés en Europe. Pour cela, l'équipe a procédé par tirage au sort pour appliquer les différents modes de traitements aux patients divisés en trois groupes.

Le premier constitué de 488 patients a alors suivi pendant 14 jours la triple thérapie pendant que les deux autres ont reçu quatre voire cinq autres molécules. Si le triple traitement standard a donc conduit à des résultats bien meilleurs, l'étude a sur-

tout révélé une différence d'efficacité selon les populations. Les résultats diffèrent en effet de ceux qui ont été observés en Europe et dans certaines populations asiatiques, ont souligné les chercheurs cités par romandie.com.

L'efficacité des traitements pour éradiquer la bactérie H.pylori pourrait ainsi ne pas être la même partout, ont-ils encore expliqué. Néanmoins, cette étude ne semble pas faire l'unanimité chez les médecins brésiliens.

Plusieurs ont ainsi exprimé leur désaccord en demandant des travaux complémentaires pour déterminer la réelle efficacité du traitement. Une mesure nécessaire avant d'envisager l'éradication de la bactérie, selon eux.

Du papier capable de capter l'énergie ambiante pour alimenter un portable

Une équipe de chercheurs géorgiens serait parvenue à mettre au point un dispositif permettant de recharger son téléphone et d'autres appareils électroniques, simplement en utilisant l'énergie de l'air. Si cela fonctionne réellement, le dispositif a de quoi étonner. Des scientifiques de la Georgia Tech School of Electrical and Computer Engineering prétendent avoir développé une technique qui récupère l'énergie de l'air et qui serait capable de la réutiliser pour alimenter les téléphones mobiles et autres appareils électroniques. C'est plus précisément l'énergie électromagnétique qui permettrait d'alimenter efficacement et idéalement de nombreux micro-composants tels que des puces électroniques ou des microprocesseurs. "Il y a une grande quantité d'énergie

électromagnétique autour de nous, mais personne n'a encore été en mesure de l'exploiter" explique Manos Tentzeri cité par le Daily mail. Au cours de leurs tests, les chercheurs ont en fait utilisé des imprimantes à encre pour combiner des capteurs, des antennes et les capacités de récupération d'énergie du papier ou de polymères flexibles. Les antennes serviraient en fait à capter l'énergie électromagnétique et à la convertir en courant électrique.

Jusqu'à 50 milliwatts de puissance

Selon leurs résultats, l'équipe de Manos Tentzeri est parvenue à capturer de petites quantités d'énergie de l'ordre du microwatts ou du milliwatts. Certes, ce sont des quan-

tités infimes mais celles-ci suffisent à donner suffisamment de jus pour faire fonctionner de petits capteurs ou des puces RFID. Mise en application, le dispositif aurait ainsi permis de capter l'énergie d'une station TV éloignée de 500 mètres pour faire marcher un capteur de température. De plus, allier le dispositif à une technologie de condensateur pourrait permettre de capturer jusqu'à 50 milliwatts de puissance, espèrent les chercheurs.

Disponible à faible coût, ce "papier" intelligent trouverait alors de nombreuses applications selon ses créateurs. Par exemple, pour des capteurs utilisés dans la détection d'explosifs et de matériel nucléaire, ou dans la surveillance des produits chimiques contenus dans les denrées alimentaires.

Des algues pour décontaminer les eaux radioactives

Les algues pourraient bientôt remplacer les minéraux utilisés à Fukushima pour décontaminer les eaux radioactives. Une découverte de l'université de Tsukuba et de l'entreprise Japan Biomass a mis en évidence la capacité d'une algue, Parachlorella sp. Binos, à absorber et piéger plus de vingt éléments radioactifs, dont le césium et l'iode. L'entreprise Kaneka et l'institut Kitasato ont présenté les résultats de leurs études sur cette micro algue le 15 juillet dernier au Japon.

5 à 20 fois plus efficaces que les minéraux

Les expériences réalisées ont démontré que cinq grammes de Parachlorella pouvait absorber 40% du césium et de l'iode, ainsi que 80% du strontium, contenus dans un litre d'eau radioactive en moins de dix minutes. Soit une efficacité cinq à vingt fois supérieure aux zéolites, les minéraux actuellement utilisés à Fukushima. Pour décontaminer les eaux aux alentours de la centrale accidentée, Tepco a immergé dix sacs de cent kilos de ce minéral. L'utilisation des micro algues pourrait significativement accélérer le processus. Des tests avec ces micro algues auraient déjà débuté dans les réacteurs de la centrale, selon l'ambassade de France au Japon.

Tour du monde en 200 jours à bord... d'une voiture électrique

Deux ingénieurs parisiens âgés de 26 et 27 ans s'apprentent à réaliser un tour du monde en voiture 100% électrique. Ils partiront en février 2012 et devront s'arrêter régulièrement pour recharger le véhicule sur toute prise de 220 Volts.

C'est un voyage plutôt original que s'apprentent à faire deux ingénieurs parisiens. En février 2012, ceux-ci se lanceront dans un tour du monde en voiture... mais il ne s'agit pas de n'importe quel véhicule puisque les deux jeunes prendront place dans la Citroën C-Zéro, une voiture 100% électrique déjà vendus à près de 2.000 exemplaires. La contrainte pour Antonin Guy et Xavier Degon est qu'ils devront impérativement recharger la batterie du véhicule environ tous les 150 kilomètres. Heureusement, celle-ci se recharge sur une prise de 220 volts standard comme n'importe quel appareil électrique. Pour Xavier Degon, le but de la manœuvre est simple : "Si nous pouvons faire le tour du monde avec cette voiture, alors cela montrera bien qu'on peut l'utiliser facilement au quotidien pour se rendre à son travail ou faire ses courses."

Ils devraient ainsi parcourir près de 25.000 kilomètres et traverser 17 pays en 200 jours. Sur leur chemin, ils rechargeront leur véhicule chez l'habitant et pourront ainsi sensibiliser à l'usage de la voiture électrique. En guise de rodage, ils ont déjà effectué le trajet Paris-Strasbourg, en 4 jours. Selon leurs calculs, le tour du monde en C-Zéro ne leur coûterait ainsi pas plus de 250 euros d'électricité.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PREMIER ASPIRATEUR

Inventeur : **Ives W. MecGally**

Date : **1869**

Lieu : **Chicago**

L'aspirateur serait né dans le sous-sol de MecGally à Chicago en 1869. Le premier ressemblait beaucoup au modèle debout des aspirateurs des années 20 à 70, mais n'étant pas électrique, on devait l'actionner à l'aide d'une manivelle. MecGally vendait son aspirateur 25\$. En 1900, l'inventeur a essayé de le rendre électrique mais sans succès. Quelques années plus tard, en 1908, la compagnie Hoover a sorti sur le marché le premier aspirateur électrique.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs | |
|---|-------|
| Fadjr | 03h52 |
| Dohr | 13h08 |
| Asr | 16h45 |
| Maghreb | 20h08 |
| Icha | 21h58 |

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SOMMET DE LA JEUNESSE À NEW YORK

L'appel de Ban Ki-moon pour soutenir la jeunesse du monde

Selon l'Onu, la crise économique mondiale a provoqué une augmentation du chômage des jeunes qui est passé de 11,9% à 13% entre 2008 et 2009, constituant une augmentation record avec 81 millions de jeunes chômeurs.

PAR RAYAN NASSIM

Aussi lors de la réunion du haut sommet des Nations unies sur la jeunesse qui s'est tenue les 25 et 26 juillet, le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon, a exhorté la communauté internationale à soutenir la jeunesse frappée par la crise économique et en proie au chômage comme partenaires et comme agents de développement. Présent à cette réunion de l'Onu, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, qui a représenté le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a affirmé dans son intervention que la question de la jeunesse est «au centre des préoccupations nationales» et qu'elle est «partie prenante» et «finalité» de la stratégie de développement de l'Algérie.

Sur ce point, il a soutenu devant l'Onu que les investissements considérables consentis par l'Algérie depuis cinq décennies dans le domaine du développement humain «ont doté les générations post-indépendance de capacités qui en ont fait des acteurs essentiels dans le processus de mutations politiques, économiques et sociales que le pays a connues».

Pour sa part, le président de l'Assemblée générale de l'Onu, Joseph Deiss, a indiqué que le nombre mondial des jeunes de 15 à 24 ans est de plus d'un milliard de personnes dont la grande majorité vit dans les pays en développement. Malgré les avancées réalisées dans l'accomplissement des objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), de nombreux jeunes vivent dans des zones où la pauvreté reste encore un défi majeur, a-t-il ajouté. «Leurs vies sont parfois



menacées par des conditions matérielles extrêmes, telles la sécheresse et la famine qui touchent aujourd'hui la Somalie».

Les jeunes, poursuit-il, n'ont bien souvent qu'un accès difficile aux services sociaux de base, à une éducation et à une formation professionnelle ainsi qu'à des soins de santé de qualité, ceci est vrai en particulier pour les filles et les jeunes femmes. Leurs opportunités d'emploi et les perspectives de développement socio-économiques qui leur sont offertes sont limitées.

Dans ce sens, il a souligné que cette réunion «offre une chance unique pour renforcer la coopération internationale afin de répondre aux défis qui préoccupent les jeunes dans leur quotidien, de créer les opportunités pour leur épanouissement et de contribuer, avec eux, à la création de sociétés qui soient plus respectueuses de l'humain et de son environnement».

R.N.

BOUMERDÈS

Trois kamikazes éliminés par l'ANP à Thénia

Trois kamikazes ont été abattus, avant-hier, vers 17h30, par les soldats de l'ANP au centre-ville de la commune de Thénia à une dizaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès. Agissant sur des informations faisant état de circulation de trois individus armés à bord de deux véhicules, une Toyota Hilux et une Renault Express, les soldats de l'ANP qui assuraient le contrôle au niveau du barrage de contrôle sis au pont menant vers les villages Ouled Ali et Béni Arab, à la sortie nord-est de la commune, ont ouvert le feu sur les véhicules suspects. Les kamikazes n'ont pas hésité à se faire exploser avant même d'arriver au barrage de l'armée. L'explosion a été entendue à plusieurs kilomètres à la ronde. Fort heureusement cet acte ignoble n'a pas fait de victimes ni du côté des services sécurité ni des civils. Les kamikazes en question allaient prendre la direction d'Alger pour commettre leur sale besogne. Le pire a été évité de justesse. Cet acte intervient à peine une dizaine de jours après le double attentat kamikaze commis contre la sûreté urbaine de la ville de Bordj Ménaïel ayant fait deux morts et une quinzaine de blessés. Ce coup de filet intervient également trois jours après l'assassinat d'un membre des GLD de Legata près de la mosquée du village Béni Kethir.

T. O.

ÉGYPTE

38 blessés dans des heurts

Trente-huit personnes ont été blessées, hier, dans des heurts ayant opposé des forces de la Police égyptienne à des travailleurs d'une zone industrielle de la ville d'Ismaïlia, au nord-est de l'Égypte, selon des médias. Les affrontements ont fait 36 blessés parmi les ouvriers et 2 parmi les policiers, a précisé une source médicale citée par les médias, ajoutant que 23 des blessés avaient été hospitalisés. Les heurts ont éclaté lorsqu'au moins 5.000 travailleurs de la zone franche d'Ismaïlia, en grève depuis lundi, ont tenté de sortir du complexe industriel avant d'être bloqués par

la Police militaire. Les forces de la Police militaire ont tiré en l'air et bloqué la sortie du complexe. Les travailleurs ont ensuite lancé des pierres en direction des policiers qui ont répondu par des jets de mêmes projectiles. La zone est située sur la rive ouest du canal de Suez et quelque 80 usines spécialisées dans le textile et le cuir y sont installées. Les ouvriers en grève réclament une hausse de leur salaire minimum à 1.200 livres égyptiennes (environ 200 dollars). Ils demandent également des contrats à long terme et la réduction de la main d'œuvre étrangère, selon les mêmes sources.

SUD-OUEST DU MAROC

78 morts dans le crash d'un avion des FAR

Le crash d'un avion des Forces armées royales a fait des dizaines de morts. Un avion de type C-130 des Forces armées royales (FAR) s'est écrasé mardi dans une zone montagneuse près de Guelmim (sud-ouest du Maroc) faisant des dizaines de morts, ont indiqué des sources locales.

L'appareil à bord duquel se trouvaient des éléments des FAR, s'est écrasé après avoir heurté une montagne, alors qu'il s'apprêtait à atterrir à l'aéroport militaire situé à 8 km de la ville de Guelmim (830 km au sud de Rabat). Il se dirigeait vers Kénitra (40 km de Rabat).



Le Lockheed C-130 Hercules est un avion de transport militaire conçu par les États-Unis à la fin des années 1950.

RELIZANE

Une fillette fauchée par un train

Un train rapide, qui se dirigeait vers Alger en provenance d'Oran, a fauché mortellement, lundi soir, une fillette qui traversait la voie ferrée au niveau d'une cité d'habitation à Relizane. Cet accident, survenu en début de la soirée du lundi, a coûté la vie à cette fillette âgée tout juste de 5 ans, selon les services de la Protection civile, cités par l'Agence de presse algérienne. Le corps de la victime a été évacué vers la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Relizane, a-t-on indiqué de même source.

ATTENTATS D'OSLO

Le suspect pourrait être poursuivi pour «crimes contre l'humanité»

La police norvégienne prévoit d'invoquer une nouvelle disposition du code pénal condamnant les «crimes contre l'humanité» afin de poursuivre Anders Behring Breivik, l'auteur du massacre d'Oslo, qui a fait 76 morts vendredi dernier, a indiqué une source judiciaire citée mardi par la presse. Portant sur les «crimes contre l'humanité», cette disposition, introduite dans le code pénal norvégien en 2008, prévoit une peine maximale de 30 ans de prison.

Le recours à ce paragraphe 102 «n'est ce stade qu'une éventualité», a indiqué le procureur Christian Hatlo. Jusqu'à présent, la police a invoqué les deux premiers alinéas du paragraphe



147 qui vise les «actes de terreur» et qui prévoit une peine maximale de 21 ans. Ces deux alinéas couvrent «la déstabilisation grave de fonctions essentielles de la société»

pour le premier et l'intention «de semer la peur au sein de la population». Le suspect dans les attentats de vendredi à Oslo, Anders Behring Breivik, n'a «pour l'heure» que le statut de suspect même s'il a reconnu les faits pendant ses auditions. Une inculpation ne pourra intervenir qu'au terme de l'enquête.